



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.15
9 octobre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 15e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 28 septembre 1992, à 15 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)
puis : M. LEAL (Nicaragua)
(Vice-Président)

Allocution de M. Vytautas Landsbergis, Président du Conseil suprême de la République de Lituanie

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Evans (Australie)

Allocution de M. Aleksander Meksi, Président du Conseil des ministres de la République d'Albanie

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Déclarations de :

- M. Chambas (Ghana)
- M. Alarcón de Quesada (Cuba)
- M. Wong (Singapour)
- M. Holo (Bénin)
- M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

La séance est ouverte à 15 h 30.

ALLOCATION DE M. VYTAUTAS LANDSBERGIS, PRESIDENT DU CONSEIL SUPREME DE LA REPUBLIQUE DE LITUANIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil suprême de la République de Lituanie.

M. Vytautas Landsbergis, Président du Conseil suprême de la République de Lituanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président du Conseil suprême de la République de Lituanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le PRESIDENT LANDSBERGIS (parle en lituanien; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, au nom de la Lituanie, je voudrais vous féliciter, et féliciter aussi le peuple libre de la Bulgarie, de votre élection à ce poste éminent. Il sied que vous, participant actif à la création d'une Europe nouvelle, présidiez les débats de cette assemblée qui cherche à créer les bases d'une organisation revitalisée. La tâche qui nous attend est le résultat des nombreux et importants changements survenus dans le monde.

Il y a quatre ans exactement, en Lituanie, sur la place de la cathédrale de Vilnius, des gens ont été battus parce qu'ils cherchaient à obtenir leur liberté. Ils s'étaient réunis pour commémorer cette journée de 1939 lorsque, la deuxième guerre mondiale ayant déjà commencé, Hitler vendit à Staline le territoire encore inconquis de la Lituanie, avec tout son peuple et tous ses droits. Près d'un demi-siècle plus tard, en 1988, nous n'avions pas davantage de droits. Aussi, ce jour-là, le 28 septembre 1988, sur la place de la Cathédrale, certains ont entamé une grève de la faim pour la libération des prisonniers politiques, d'autres ont entonné des chants et demandé la libération de leur patrie, alors que d'autres encore passaient à l'attaque avec des boucliers et des matraques en caoutchouc et frappaient ceux qui chantaient.

Telle a été la lutte menée pour les droits et pour les idées - lutte qu'il fallait comprendre et apprécier. Et dans les commentaires et les

Le Président Landsbergis

descriptions qui en ont été faits dans le monde, il s'ensuivit une bataille idéologique pour le droit et la vérité. Telle a été la lutte non violente menée par la Lituanie pour sa libération au nom de l'indépendance et des principes chrétiens universellement reconnus, qui unifient les idées de vérité et de liberté.

Une année s'est écoulée depuis cette journée de septembre où le drapeau lituanien était hissé au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de cette année, nous avons vu l'Union soviétique - ce grand empire totalitaire s'étendant de la Baltique à la mer du Japon - chanceler et disparaître et être remplacée, au siège qu'elle occupait à l'Organisation des Nations Unies, par une nouvelle Russie démocratique, qui assume les droits et les obligations de son prédécesseur.

Nous avons également vu des mouvements parallèles d'indépendance nationale faire tomber un petit empire communiste au sud de l'Europe centrale, sur la côte adriatique. Et nous avons vu que ces deux processus s'accompagnaient de sentiments et de positions assez ambivalentes de la part des Etats occidentaux - c'est-à-dire de leurs dirigeants. L'ordre mondial avance dans une direction positive - le mal sera moins présent - mais ces changements semblent susciter une nostalgie de l'ancien système auquel tant de personnes s'étaient habituées.

La position de la Lituanie n'a pas été ambivalente. Elle a accordé son appui politique à l'Arménie, à la Géorgie et à la Moldova, et aux nations musulmanes de l'ancienne Union soviétique, et proposé des règlements pacifiques à leurs problèmes. Elle a été la première à reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie en 1991, et, cette année, elle a reconnu l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine. Cela peut sembler minime, mais, néanmoins, ces politiques ont reflété une position fondée sur notre expérience et sur les principes que nous chérissons.

Et en quoi consiste cette expérience?

La campagne menée contre nous l'a été avec des moyens magiques que peuvent le mieux décrire les mots politique vaudou communiste - une politique dans laquelle rien n'est appelé par son nom. Nous avons donc appris à identifier ces fantômes et ces ombres, et avons découvert que lorsqu'on les appelle par leurs noms, ces spectres s'estompent rapidement.

Le Président Landsbergis

L'empire du mal continue à s'estomper, mais il n'a pas encore totalement disparu. Parfois, au contraire, son esprit est si vivant qu'il semble prêt à s'élever parmi nous et au-dessus de nous. C'est pourquoi, lorsque nous demandons la condamnation et le procès du communisme soviétique, lorsque nous voyons et révélons les tentatives qui sont faites pour rétablir l'URSS, nous appuyons, en fait, la Russie démocratique et la paix internationale. La Russie démocratique, qui a condamné l'annexion soviétique de la Lituanie en 1940 et qui a reconnu notre indépendance, restaurée en 1990, ne devrait pas appeler les pays baltes des Etats "nouvellement apparus". Les responsables qui continuent à user de cette fausse appellation rendent un mauvais service à la vérité et à leur pays, qui lutte pour un renouveau, pour se libérer des mensonges du passé. Cela s'applique également à certaines autres étiquettes et intentions.

Nous ne pensons pas, par exemple, que l'armée serbe, qui opère dans les pays limitrophes, peut être appelée "force de maintien de la paix", même si ses troupes ont peint leurs casques en bleu. Nous ne pensons pas que ces forces, autorisées à agir tant sur leur territoire que sur le territoire voisin, devraient installer unilatéralement leurs postes là où elles le désirent, sans le consentement du pays voisin.

Nous pensons que les Etats et leurs armées doivent être appelés par leurs noms. "Serbie" et "Monténégro", voilà des noms très bien, convenant tout à fait à un titre de fédération. Oublions donc les vieux fantômes. La défense des actions d'un Etat contre un autre, sous le couvert de la protection ethnique, est dangereuse, particulièrement si l'objectif recherché est de politiser ce qui est manifestement une question juridique. Il est encore plus dangereux de dissimuler ainsi le véritable caractère des actions militaires. Lorsqu'un acte d'agression est appelé par un terme plus neutre, comme "conflit", cette position adoptée par des tiers profite à l'agresseur et n'est alors plus ni objective, ni neutre.

Le Président Landsbergis

La Lituanie en a fait l'expérience, et je pense que l'expérience que la Lituanie a acquise en se défendant au moyen de la vérité, et en évitant les pièges politiques, peut utilement servir à d'autres, y compris à l'Organisation.

La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont un grand voisin au sein duquel diverses forces politiques se disputent le pouvoir dans des secteurs de la société et du gouvernement. Certains éléments sont démocratiques, d'autres le sont moins et d'autres ne le sont pas du tout. Les médias de la Russie voisine qui ont hérité de l'état d'esprit caractéristique de l'ancien empire, diffusent à l'heure actuelle des sentiments anti-Baltes agressifs, un substitut de la politique de la "guerre froide" qui ne cesse d'émailler les déclarations de leurs responsables.

Qu'il me soit permis de faire part de certaines notions et déclarations émanant des éléments conservateurs du Parlement russe et du Ministère des affaires étrangères, qui inquiètent les plus petits voisins de la Russie. Les pays étrangers sont divisés là-bas en deux catégories : la sphère intérieure et la sphère extérieure.

De la même façon, le compositeur lituanien Bronius Kutavicius a composé une partition musicale dont quatre des instruments utilisés sont désignés comme suit : violon proche, violon éloigné, piano proche, piano éloigné. Le violon proche est celui que l'auditeur peut atteindre du premier rang et dont il peut être tenté de s'emparer comme si cela répondait à son "intérêt vital". L'harmonie musicale universelle l'intéresse moins. Un document daté du 30 juin 1992, émanant du Comité des affaires étrangères du Parlement russe, recommande cette position. Le concept n'est pas nouveau, il existe depuis Yvan le Terrible. D'autres Etats l'ont utilisé avec moins de succès.

La "sphère intérieure" est désignée zone d'intérêt extraordinaire ou zone d'intérêt particulier. Une fois le concept défini, et si cela s'avère nécessaire, un pacte du type du Pacte Molotov-Ribbentrop peut être signé, la force militaire peut être utilisée et l'ancienne sphère intérieure n'est plus une terre étrangère. C'est alors que la sphère extérieure devient sphère intérieure et donc une zone d'intérêt particulier. L'expansion territoriale se poursuit et se poursuivra, si les ressources le permettent, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de pays étrangers.

Le Président Landsbergis

Pour ceux qui jugent naturel ce processus d'expansionnisme territorial, le processus opposé est assez douloureux. C'est pourquoi on cherche à y faire obstacle, à empêcher le retrait de troupes du territoire voisin; c'est pourquoi il faut trouver quelqu'un à protéger avec cette armée pour qu'il serve d'alibi au refus de retirer des troupes. Les politiciens comme le Président Eltsine, qui ont une pensée démocratique et une vision plus large, qui veulent retirer leur armée et normaliser leurs relations, sont qualifiés de traîtres parce qu'ils ne défendent pas les intérêts des Etats de l'empire. "Vos intérêts sont nos intérêts", et "Vos droits sont nos droits", dit-on à nos compatriotes à l'étranger, en particulier à ceux qui pensent que leur intérêt et leur droit résident avant tout dans la restauration de l'ordre et des traditions de l'ancien empire.

Je ne partage pas ce point de vue. C'est ainsi que, d'après moi, le meilleur intérêt et le droit naturel de la communauté russe en Estonie est d'apprendre les bases de la langue estonienne et, après quelques mois, d'acquérir la citoyenneté estonienne, conformément à la loi qui suscite à l'heure actuelle tant de protestations. Aucune protestation ne parvient des Litvaniens qui vivent en Estonie, et la Lituanie n'envisage pas des sanctions contre ce pays. Nous ne suspendrons aucun de nos traités avec l'Estonie et nous ne demanderons pas aux Nations Unies d'imposer des sanctions contre ce pays. Je ne sache pas que des initiatives semblables aient été demandées par Israël ou par l'Ukraine, bien que le Ministre des affaires étrangères de la Fédération russe dans son discours à cette session de l'Assemblée se soit préoccupé aussi de ressortissants d'autres nationalités vivant en Estonie.

Nous ne partageons pas l'opinion exprimée dans le journal russe Diplomatic Bulletin, selon laquelle un référendum ou un autre type de vote dans un Etat peut être considéré comme un acte de force contre un autre Etat, ce qui supposerait le droit présumé de cet Etat de recourir à des

"mesures de réaction, qui ne seraient pas nécessairement équivalentes."

Cette diplomatie repose sur l'espoir que :

"La Russie ne sera pas condamnée, en tout cas pas par les nations qui, à ce moment-là, enverront leurs avions sur la Libye ou sur l'Iraq."

Ces paroles ont été prononcées en août 1992, mais elles auraient pu l'être en janvier 1991.

Le Président Landsbergis

Lorsque nous entendons dire de cette tribune qu'il est nécessaire de recourir à la force pour protéger les droits de l'homme, nous commençons immédiatement à nous demander qui est ce gendarme-défenseur qui vient, disons-le, de la Russie à la Moldova ou de la Serbie à la Bosnie. A Dubrovnik et à Sarajevo il défend ses droits minoritaires de façon bien étrange. Cela me rappelle une vieille histoire macabre de dissidents de l'époque de Staline. Un homme demande "Y aura-t-il une troisième guerre mondiale?", et un autre lui répond "Non, il n'y en aura pas, mais il y aura une telle bataille pour la paix que le monde sera totalement dévasté."

C'est pourquoi nous ne voudrions pas que des forces russes de maintien de la paix se transforment en forces qui imposeraient une paix russe, une "Pax Ruthenia", dans la sphère intérieure de pays étrangers. Nous souhaiterions que l'on se rappelle les droits de l'homme des centaines de milliers de personnes déportées des pays baltes, y compris leur droit de bénéficier de dédommagements, et que quelqu'un, peut-être les Nations Unies, contribue à retirer du fond de la mer Baltique les poisons de la seconde guerre mondiale qui ont été répandus à partir de nos rives par l'armée soviétique. Le droit de quiconque de vivre sur les bords de la mer Baltique est maintenant en danger.

Nous voudrions que la communauté mondiale vienne en aide à toutes les nations qui se libèrent de la peste rouge et que la famille des nations apporte une aide économique à la Russie dans sa recherche de la démocratie et de la justice. Faire en sorte que la main morte du communisme n'entraîne dans son mausolée de marbre la nation tout entière, voire l'humanité tout entière devrait être une préoccupation universelle. Il nous faut faire face à ce danger en défendant d'autres valeurs, et non pas celles héritées des fantômes du passé.

La Lituanie et les autres Etats baltes constituent un nouveau défi pour la Russie, et le monde verra comment elle saura y répondre. Il se peut que les pressions économiques et les mesures prévoyant un blocus non déclaré contre nous ne soient pas une punition directe pour la destruction de l'empire ni une aide à notre opposition de gauche en Lituanie. Peut-être s'agit-il seulement des difficultés de la Russie elle-même, même si probablement elles ne sont pas exclusivement d'ordre économique. Nous rencontrons également ces difficultés et nous les connaissons bien.

Le Président Landsbergis

Les accords bilatéraux récemment signés, qui prévoient le retrait des forces armées russes de Lituanie, sont pour nous source d'espoir. Ces accords ont été favorablement accueillis par le monde démocratique et par une multitude de personnes de bonne volonté. Je ne doute pas que les Nations Unies veilleront scrupuleusement à ce que des accords semblables soient signés entre la Lettonie et la Russie de même qu'entre la Russie et l'Estonie. En outre, le processus de retrait des forces armées devrait faire l'objet d'un contrôle minutieux afin que les quatre Etats puissent le plus rapidement possible achever de normaliser leurs relations dans des conditions de sécurité, de prospérité et d'amitié entre toutes les nations de la région.

Le Président Landsbergis

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'occasion qui m'a été donnée d'exprimer cet espoir.

En conclusion, j'aimerais dire quelques mots à propos des réformes structurelles des Nations Unies. Ces réformes sont également liées à notre expérience.

Lorsqu'un grand Etat exerce des pressions sur un petit voisin, ce dernier devrait trouver appui ici, aux Nations Unies, qui ont pour devoir de défendre les petits Etats. Des changements pourraient être apportés au niveau de la représentation, tels que la création d'un Groupe de petits Etats européens aux Nations Unies, ayant leur vision particulière des problèmes mondiaux et des préoccupations communes pour ce qui est de la préservation de leur identité nationale. Peut-être que cette "Petite Europe" pourrait lancer un mouvement de solidarité au nom des petits Etats dans le monde.

Le Conseil de sécurité pourrait être élargi pour inclure trois nouveaux membres permanents - le Japon, l'Allemagne et l'Inde - et, à partir de ce jour, l'exercice du droit de veto exigerait que non plus un, mais au moins deux membres permanents invoquent ce droit en même temps.

Je demande respectueusement que ces idées soient incluses dans le débat qui se déroule actuellement aux Nations Unies et soient prises en considération.

PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Conseil suprême de la République de Lituanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Vytautas Landsbergis, Président du Conseil suprême de la République de Lituanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. EVANS (Australie) (interprétation de l'anglais) : Je vous félicite, Monsieur Ganev, pour votre élection en tant que Président de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Vous occupez ce poste important à un moment où les Nations Unies et leurs Etats Membres ont à faire face à bien des défis, tout comme votre pays, qui est en train de consolider de façon admirable les acquis du processus de démocratisation. La délégation australienne se réjouit de travailler en étroite collaboration avec vous au cours de la session.

M. Evans (Australie)

Je tiens également à faire part, dès l'abord, de la très chaleureuse bienvenue que l'Australie adresse aux 13 Etats pour qui cette session sera la première en tant que membres de l'Assemblée générale des Nations Unies : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la République de Moldova, Saint-Marin, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, la Croatie, la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine. Nous avons, je crois, dans notre population multiculturelle d'Australie, des immigrants de chacun de ces Etats et nous pensons donc, de ce fait, déjà bien les connaître.

Au cours de l'année écoulée, nous avons vu l'effondrement total de la structure mondiale bipolaire qui avait conditionné les relations internationales depuis 1945. Les risques d'un holocauste nucléaire mondial se sont estompés au point de disparaître. Il en va de même des idéologies stériles du passé, qui ont pendant si longtemps dressé des obstacles sur la voie du développement d'un nouveau système international de coopération sous l'autorité des Nations Unies et de leurs institutions.

Mais alors que les occasions de coopération n'ont jamais été plus importantes, les défis à la communauté internationale que représentent les conflits régionaux, les crises humanitaires et les problèmes transnationaux non résolus n'ont jamais été plus grands. Ce que l'on attend maintenant du système des Nations Unies est considérable, mais il y a un grand point d'interrogation qui plane quant à la capacité de notre système à y répondre. Ces 12 derniers mois, la communauté internationale a remporté certains succès marquants pour relever certains de ces défis. Nous avons vu, par exemple, la signature des Accords de Paris sur le Cambodge en octobre dernier, les négociations récemment achevées sur un texte de Convention sur les armes chimiques, le Sommet de Rio de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en juin, des progrès dans le processus de paix du Moyen-Orient, et l'espoir de solution des problèmes de longue date en Afghanistan, à Chypre et au Sahara occidental.

Mais un certain nombre de problèmes ont jusqu'ici été au-delà de la capacité des Nations Unies, - ou plus généralement des efforts de coopération internationale - de trouver en temps opportun une solution efficace. Les plus significatifs et les plus tragiques de ces conflits sont ceux qui déchirent l'ancienne Yougoslavie et la Somalie. De même, le monde n'a pas réussi

M. Evans (Australie)

jusqu'ici dans ses efforts de renforcer et d'étendre le système commercial international libéral par les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), un échec tout aussi cuisant pour les pays en développement que pour les pays développés.

Cette session de l'Assemblée générale nous donne l'occasion d'examiner systématiquement ce que nous avons fait jusqu'ici et ce qu'il nous reste encore à faire, pour toute une série de problèmes aigus - politiques, économiques et humanitaires - qui se posent à nous dans le monde. Le rapport du Secrétaire général "Agenda pour la paix" nous est à cet égard d'une grande assistance, pour certains aspects clefs sur lesquels je vais m'étendre dans cette déclaration. Le rapport, même s'il s'attache plus particulièrement au rôle des Nations Unies en matière de rétablissement de la paix, de maintien de la paix et autres domaines connexes, a bien sûr été rédigé avec pour toile de fond le défi général auquel est confronté le système international des Nations Unies, en particulier l'importance critique de trouver des solutions durables aux anciens problèmes fondamentaux de survie pour l'homme et, selon les termes de la Charte, "d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande".

S'il est une leçon que nous avons tirée des expériences passées quant aux sources de conflit et de guerre, quant à ce qui est nécessaire pour assurer la paix et la sécurité, c'est que ces problèmes doivent être traités à bien des niveaux différents. Les menaces à la sécurité ne découlent pas seulement de l'ambition militaire et de la course pour acquérir des armements, mais aussi des privations économiques et sociales, de l'ignorance qu'ont les pays les uns des autres, de l'échec à traiter des problèmes qui, de nature, dépassent les frontières nationales, et du défaut de confiance que les dirigeants nationaux ont dans le bon sens et le jugement de leurs propres peuples. Un système efficace de coopération internationale pour répondre aux menaces à la paix et à la sécurité doit opérer à tous ces niveaux simultanément.

En premier lieu, lorsqu'une agression se déchaîne au-delà des frontières nationales, la communauté internationale doit avoir une capacité collective crédible de résister à cette agression. Le Chapitre VII de la Charte prévoit une telle fonction d'imposition de la paix. Maintenant que nous nous trouvons

M. Evans (Australie)

dans l'ère de l'après-guerre froide, la communauté internationale manifeste sa volonté d'utiliser les fonctions d'intervention du Chapitre VII, trop longtemps paralysées par le veto au Conseil de sécurité, dans des cas d'agression ouverte ou autres menaces transfrontières évidentes à la paix et à la sécurité internationales.

Bien sûr, tous les cas d'agression ou de souffrances infligées délibérément ne se produisent pas au-delà des frontières des Etats ou de façon à constituer clairement et sans équivoque une menace à la paix et à la sécurité internationales. Et il y aura de nombreuses situations de ce genre dans lesquelles l'intervention de la communauté internationale pourrait faire la différence, d'autant plus que de fortes pressions politiques et morales nous poussent à agir. Il semble probable, malheureusement, que les Nations Unies seront de plus en plus confrontées à des situations où un sentiment irrésistible de conscience internationale viendra s'opposer au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures. Il se peut que nous ne soyons jamais en mesure d'amender formellement notre Charte, de façon à définir de façon précise les circonstances dans lesquelles une telle intervention est légitime et celles où elle ne l'est pas. Mais l'expérience récente a montré qu'une volonté - que mon pays a certainement partagée - se fait jour d'avoir recours à l'intervention collective dans des cas extrêmes, révoltants pour la conscience, et il se peut fort bien qu'un organe, s'inspirant des usages précédents, soit créé avec le temps, qui fera jurisprudence pour de telles interventions à l'avenir.

M. Evans (Australie)

Le deuxième échelon d'un engagement de l'Organisation des Nations Unies envers les questions de paix et de sécurité est celui du maintien de la paix, une activité que l'on ne parvient pas à imposer, mais qui implique une aide sur le terrain en matière de surveillance, de contrôle, de vérification et généralement de garantie d'application des accords, une fois ceux-ci conclus. Comme les diverses opérations de maintien de la paix maintenant sur place ou prévues au Cambodge, en Afrique, au Moyen-Orient et ailleurs l'indiquent clairement, une gamme d'activités de plus en plus large, comprenant à la fois du personnel militaire et du personnel civil, tombent toutes sous ce même dénominateur. Aucune d'entre elles n'est très clairement décrite dans la Charte des Nations Unies proprement dite, mais toutes sont très clairement conçues dans son esprit.

L'Australie souscrit à l'appel du Président Bush du 21 septembre visant à renforcer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et les opérations qui s'y rapportent, et elle accueille avec une satisfaction particulière l'intention déclarée des Etats-Unis d'examiner les moyens d'assurer un appui financier adéquat pour soutenir ces activités ainsi que les activités humanitaires de l'Organisation. Il est évident que le financement et l'administration des opérations de maintien de la paix de l'ONU sont des domaines clefs de ses activités sur lesquelles l'Assemblée générale devra prendre des décisions au cours de la présente session. Nous regrettons, quant à nous, de constater que les nations du monde n'ont toujours pas apporté au Secrétaire général les ressources financières ou la flexibilité nécessaire pour entreprendre prestement les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Quant à elle, l'Australie appuiera l'appel lancé par le Secrétaire général dans l'"Agenda pour la paix" (A/47/277) visant la création, au cours de la présente session, d'un fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix, et l'approbation pratiquement automatique de l'ouverture d'un crédit représentant un tiers du coût estimatif de toute opération de maintien de la paix afin de lui permettre de se déployer rapidement et efficacement. Nous recommanderons aussi que le Secrétaire général envisage d'autres modifications structurelles au sein du Secrétariat afin d'améliorer la gérance

M. Evans (Australie)

des opérations de maintien de la paix, y compris la réinstallation de la Division des opérations sur le terrain au Département des opérations de maintien de la paix.

Le troisième échelon de l'engagement de l'Organisation des Nations Unies en matière de paix et de sécurité, en même temps que le plus fondamental et le plus important de tous, est la prévention des conflits. Nous, qui faisons partie de la communauté internationale, devons faire tout notre possible pour créer, par l'intermédiaire de l'ONU, des conditions qui minimiseront l'insécurité et les menaces à la paix, et pour permettre l'examen de situations spécifiques à hauts risques avant qu'elles n'évoluent au point de nécessiter soit une opération de maintien de la paix ou, pis encore, des mesures coercitives à cette fin.

Prévenir efficacement les conflits et en minimiser les risques entraînent trois types distincts d'activités. En premier lieu, l'examen d'une variété de menaces non militaires à la sécurité; deuxièmement, l'examen du risque militaire que posent à la sécurité des stockages d'armes incontrôlés; et troisièmement, la mise en place d'une diplomatie préventive aussi efficace que possible et des dispositions de rétablissement de la paix afin de traiter les situations spécifiques à hauts risques rapidement. Je tiens à faire porter principalement mes observations sur ce que nous devrions faire, à la présente Assemblée générale et plus tard, dans chacun de ces domaines respectivement.

Parmi les plus graves de tous les risques non militaires qui menacent la vie se trouvent les dangers de catastrophes humanitaires, notamment la famine. La tragédie périodique des grandes famines en Afrique, souvent aggravées par les conflits militaires qui les accompagnent mais ne les expliquent pas totalement, souligne le besoin du système des Nations Unies dans son ensemble, et du Conseil de sécurité en particulier, de renforcer leur capacité de faire face aux problèmes d'une famine éventuelle.

L'Australie propose la création d'un groupe de hauts responsables des pays développés et en développement et des institutions pertinentes des Nations Unies, appuyées par un Département des affaires humanitaires renforcé et par une base de données globales, qui se réunirait régulièrement pour procéder à des examens à haut niveau de la situation mondiale dans le domaine de la famine et pour déterminer les situations de crise qui font leur

M. Evans (Australie)

apparition. Un tel groupe serait chargé de transformer les contributions en livraisons de nourriture opportunes sauvant la vie de populations dans le besoin, et il s'efforcerait d'assurer que les contributions des donateurs soient complémentaires, convenablement coordonnées et bien ciblées. Le groupe d'examen de haut niveau présenterait régulièrement un rapport accompagné de recommandations appropriées au Conseil de sécurité.

La famine n'est que l'exemple le plus frappant d'un problème global beaucoup plus répandu. Le Secrétaire général, dans son allocution au sommet du Mouvement des pays non alignés, a défini la pauvreté comme notre "ultime ennemi". Il a défendu l'indivisibilité de la paix et de la prospérité, de la sécurité politique et économique, de la démocratie et du développement, et de la protection de l'environnement et du développement durable, démontrant que, à moins que nous ne nous attaquions à la menace que pose la pauvreté, celle-ci saperait tous les progrès que nous pourrions accomplir ailleurs. Cette constatation devra être solidement ancrée dans nos esprits lorsque nous prendrons des mesures pendant le reste de la présente décennie et au-delà afin d'affronter les menaces non militaires à la paix et à la sécurité.

Deux éventualités notamment auront un effet capital sur notre capacité de vaincre de telles menaces. L'une est le retour au protectionnisme, auquel pourrait bien mener un échec des négociations d'Uruguay où l'on ne parvient pas à un accord, ce qui entraînerait d'indicibles dommages pour de nombreuses économies à travers le monde, notamment celles des nations les plus pauvres, qui se trouveraient en fait exclues des avantages apportés par une expansion du commerce mondial. Nous ne saurions laisser passer la chance que nous offrent ces négociations pour libéraliser davantage le commerce mondial et mettre en place des disciplines équitables en ce qui concerne les nouvelles composantes du commerce international. Le sommet récent du Mouvement des pays non alignés a montré à l'évidence qu'une telle opinion était également partagée par les pays développés et en développement.

D'autre part, il est important, dans ce contexte, d'apporter un suivi prompt et efficace aux résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et notamment en ce qui concerne la création d'une commission efficace sur le développement durable. Nous ne devons pas laisser passer aujourd'hui la chance qui nous a été offerte à Rio

M. Evans (Australie)

de nous attaquer sérieusement à la pauvreté globale pour essayer de l'éliminer en nous fondant sur les principes d'un développement durable. Ne pas tenir compte de ces principes n'apporterait, au mieux, que des solutions à court terme qui auraient peu d'impact sur notre capacité d'assurer l'avenir de la planète. Cela nous confère une responsabilité particulière à la présente session. Nos décisions et nos actions auront des conséquences décisives sur la façon dont évolueront les questions définies à Rio.

Les catastrophes naturelles, l'extrême pauvreté, la famine et la dégradation de l'environnement sont tous, avec la guerre elle-même, les facteurs qui contribuent le plus à aggraver un autre grand problème humanitaire, et par conséquent un problème de sécurité, que le système international peut à peine contrôler, à savoir le problème des courants non réglementés des populations. Les institutions pertinentes, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, poursuivent un travail important d'assistance et de secours en faveur des réfugiés et des personnes déplacées, et l'Assemblée générale a récemment porté utilement son attention sur la question. Mais les crises continuent de s'accroître, et, manifestement, il reste encore des problèmes dans la coordination des réactions entre organismes opérants et de contrôle. Il est urgent de les traiter, et une façon évidente de le faire est, encore une fois, de renforcer la capacité du nouveau Département des affaires humanitaires.

Il existe encore au moins une autre menace non militaire à la paix et la sécurité qui, l'Australie l'espère, retiendra davantage l'attention de l'Assemblée générale, à savoir le fait que certains gouvernements ne respectent pas les normes fondamentales des droits de l'homme telles que prévues dans la Déclaration universelle et dans des pactes plus détaillés, auxquels tant d'entre nous avons souscrit.

Le Secrétaire général, dans son rapport intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277), a souligné avec beaucoup de pertinence la question des droits des minorités dans ce contexte. Il est compréhensible que, libérés des contraintes rigides des régimes totalitaires, certains groupes ethniques et linguistiques aient tenté, et continueront sans doute de tenter d'établir leurs propres entités politiques. Comme cela n'a été que trop bien démontré graphiquement dans les Etats de l'ancienne Yougoslavie, en Iraq et ailleurs, il

M. Evans (Australie)

n'y a pas de solution facile pour satisfaire à de telles aspirations, particulièrement quand l'autodétermination devient, dans des cas semblables, synonyme d'éclatement et se transforme en une source de menaces pour la paix et la sécurité internationales. La guerre, en particulier la guerre civile, provoque également un grand nombre des abus les plus graves des droits de l'homme.

L'essentiel de telles aspirations à l'autodétermination pourrait, en fait, trouver satisfaction dans un respect plus strict des droits de l'homme et des garanties des droits de toutes les minorités, ethniques, religieuses, linguistiques ou sociales, dans des cadres démocratiques. L'Assemblée générale sera saisie au cours de la présente session d'un projet de déclaration des droits des minorités, auquel a souscrit plus tôt dans l'année la Commission des droits de l'homme. Et le lancement, plus tard au cours de la présente session, de l'Année internationale des populations autochtones, question à l'égard de laquelle l'Australie est vigoureusement engagée, marquera une fois de plus notre préoccupation à ce propos.

M. Evans (Australie)

Les violations des normes universelles des droits de l'homme demeurent, malheureusement, trop courantes. Dans un pays comme la Birmanie - ou Myanmar - la sécurité de l'Etat est basée sur un déni des droits de l'homme fondamentaux et de l'application de processus démocratiques. En Afrique du Sud, la promesse d'une transition négociée et pacifique au gouvernement par la majorité, continue à être mise en danger par la violence répétée d'une intensité effroyable, héritée elle-même, manifestement, du système de l'apartheid.

Ces exemples, sans parler de bien d'autres, montrent les dimensions du problème qui nous attend. Ils confirment l'importance de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui se tiendra l'an prochain à Vienne, en particulier pour les gouvernements qui ont besoin d'être stimulés si l'on veut qu'ils adoptent des politiques en matière de droits de l'homme - fondées, je le souligne, non pas sur ce qu'on appelle les valeurs occidentales, mais sur des normes universelles acceptées internationalement. Les débats de cette session devraient jouer un rôle important dans la recherche d'une démarche de consensus sur la Conférence. Du moins j'espère qu'elle permettra de résoudre la question de l'ordre du jour en suspens, sur laquelle aucune décision n'a été prise à la réunion préparatoire récente de Genève.

Il serait utile que l'Assemblée générale, à cette session, examine également certaines autres mesures visant à renforcer le respect des droits de l'homme. Par exemple, la communauté internationale demande de plus en plus la création d'un mécanisme destiné à traduire en justice les individus pour violation du droit humanitaire international et autres crimes internationaux. L'Australie appuie l'étude d'une juridiction criminelle internationale pour traiter de tels délits et estime que la Commission du droit international devrait continuer ses importants travaux qu'elle a entrepris à ce sujet, notamment en rédigeant un projet de statut pour la création d'une cour criminelle internationale.

Malgré la fin de la guerre froide, un effort préventif important doit être fait par la communauté internationale en ce qui concerne la menace militaire qui pèse sur la sécurité du fait de l'accumulation continue d'armements. A l'heure actuelle, le climat nécessaire à un tel effort est certainement encourageant. Les efforts internationaux dans ce domaine

M. Evans (Australie)

commencent enfin à produire des résultats. Après plus de 20 ans, un accord a finalement été conclu sur un texte de Convention sur les armes chimiques. C'est une réalisation historique, à laquelle l'Australie a beaucoup travaillé. L'approbation unanime de cette convention, assortie d'une recommandation de signature et de ratification universelles, serait l'un des plus grands succès de la quarante-septième session de l'Assemblée générale.

Nous devrions également consolider le succès que représente la conclusion de la Convention sur les armes chimiques en revigorant nos efforts pour parvenir à un accord sur d'autres éléments de l'ordre du jour du désarmement multilatéral. Les avantages dont a bénéficié l'humanité à la fin de la guerre froide seront rapidement perdus à moins que les progrès, qui sont faits dans le domaine de la limitation bilatérale des armements et les négociations de désarmement entre les Etats-Unis et l'ex-Union soviétique, ne s'étendent pas au processus de limitation multilatéral des armements.

Nous devons redoubler d'effort pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires et libéré de la menace d'une guerre nucléaire. Nous devons oeuvrer davantage pour obtenir l'adhésion universelle au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et assurer sa prolongation sans amendement jusqu'en 1995. Nous devrions également poursuivre les progrès réalisés depuis la guerre du Golfe pour renforcer le système des garanties nucléaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et contrôler davantage les exportations de matières nucléaires ou connexes dont l'utilisation est à double fin. Nous devrions étoffer le moratoire sur les essais nucléaires proposé par la Russie et la France. Et je prie instamment les Etats Membres d'appuyer une fois de plus le projet de résolution, que l'Australie va coparrainer à cette session, sur un traité d'interdiction complète des essais. Une transparence accrue dans les activités militaires devrait continuer à être l'objectif clef pour tous les membres de l'Assemblée générale. Je considère que le Registre des Nations Unies concernant les transferts internationaux d'armes classiques, établi par la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, est un pas important dans ce processus. L'Australie se félicite du rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement du Registre, et appuie son adoption.

M. Evans (Australie)

Au récent sommet des pays non alignés, qui s'est tenu à Jakarta, des dirigeants ont exprimé leur profonde préoccupation en ce qui concerne les conséquences négatives des dépenses militaires mondiales, et leur appui aux mesures destinées à aboutir à une sécurité à des niveaux d'armement plus bas. Nous devons tous oeuvrer pour transformer ces promesses en réalités, en dégagant ainsi des fonds indispensables pour aider les peuples du monde à sortir de la misère et à vivre à l'abri de la peur de la guerre et de la destruction.

Poursuivre un programme efficace de limitation des armements et examiner toute une série de menaces non militaires à la sécurité sont autant de moyens importants de parvenir à un environnement général où les risques encourus par la sécurité sont minimisés. C'est aussi le cas des stratégies de consolidation de la paix décrites dans le rapport du Secrétaire général, dont beaucoup sont applicables aux situations qui existent avant ou après un conflit. Mais les instruments efficaces à utiliser dans des situations spécifiques pour prévenir un conflit ou l'escalade d'un conflit sont la diplomatie préventive et le rétablissement de la paix.

Dans l'"Agenda pour la paix", le Secrétaire général souligne l'importance de la diplomatie préventive en tant que moyen rentable d'éviter les coûts matériels et humains des conflits et les fardeaux qu'entraîne le recours à la force armée pour régler les conflits. En fait, si nous examinons les conflits les plus graves de ces 12 derniers mois - dans l'ex-Yougoslavie, en Somalie, en Afghanistan - nous pourrions dire à juste titre, au moins dans les deux premiers cas, que le recours à la diplomatie préventive aurait permis d'éviter les catastrophes qui se sont abattues sur ces nations et ces peuples. L'Australie estime donc que le défi que devra relever l'Organisation des Nations Unies au cours de l'année à venir est celui que pose la mise en place des processus plus efficaces pour faire une réalité de la promesse de diplomatie préventive sous tous ses aspects.

Une diplomatie préventive efficace ne peut être circonscrite ou périphérique par rapport aux autres activités des Nations Unies. Ce qu'il faut c'est une capacité renforcée au sein de l'ONU d'encourager et d'aider les parties au conflit à régler pacifiquement leurs différences. Les éléments cruciaux nécessaires au fonctionnement de la diplomatie préventive sont le

M. Evans (Australie)

moment propice, les ressources adéquates et la volonté des Etats Membres de doter l'Organisation des Nations Unies de l'autorité dont elle a besoin pour utiliser tous les moyens disponibles pour son application efficace.

Dans la pratique, ce qui déclenche l'action des Nations Unies - et le critère pour juger s'il s'agit d'une situation qui menace la paix et la sécurité internationales - est souvent le début des hostilités armées. Il est crucial d'examiner le plus rapidement possible les différends potentiellement importants avant que les parties au conflit ne se trouvent engagées et prises au piège de leur propre rhétorique et de leurs propres actes.

Cela aussi nécessite la formation d'un groupe permanent au sein du Secrétariat, doté d'une capacité accrue de réunir, de recevoir et d'analyser non seulement les éléments de base, mais aussi des renseignements sur les préoccupations et les intérêts des parties au conflit, afin de mieux préparer les recommandations visant une action possible. Cela nécessite une approche plus systématique de la collecte d'informations et de leur analyse, pour lesquelles la création au sein du Secrétariat d'un groupe d'appui professionnel et dévoué est essentielle.

Cela nécessitera à son tour un groupe de spécialistes des affaires étrangères et d'analystes de haut niveau, dotés d'une expérience et des connaissances voulues en matière de règlement des conflits, ainsi que des talents nécessaires pour encourager les parties à un différend à améliorer la communication, minimiser les frictions, définir les questions et créer des moyens novateurs et imaginatifs pour réconcilier les intérêts conflictuels. Des visites habituelles et régulières sur le terrain devraient lui permettre d'améliorer sa capacité d'enquêter, de rassembler des informations pour créer un système d'alerte rapide et de proposer discrètement ses bons offices. Le personnel devrait avoir la capacité de développer une connaissance approfondie des différends qui apparaissent et de gagner la confiance de toutes les parties rapidement. Un mécanisme d'évaluation devrait être mis au point pour réunir, analyser et mettre à profit l'expérience des activités qui pourraient s'avérer utiles dans d'autres situations semblables.

J'applaudis par conséquent aux décisions prises par M. Boutros Boutros-Ghali de créer des divisions géographiques au sein du Bureau des affaires politiques, dont les tâches comprendront la collecte d'informations

M. Evans (Australie)

dans différentes régions et une identification et une analyse rapides des conflits potentiels, et je prie instamment tous les Membres d'appuyer le Secrétaire général dans les efforts qu'il fait pour créer un mécanisme efficace et compétent de diplomatie préventive.

En encourageant un plus grand recours à la diplomatie préventive, on peut également étendre la formation aux principes sous-tendant le concept. Nous sommes heureux d'apprendre, dans ce contexte, que l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a l'intention de lancer en 1993 un nouveau programme de bourses destiné à la diplomatie préventive. Je pense qu'il sera très important pour le personnel du Secrétariat des Nations Unies intéressé, les diplomates et les fonctionnaires des Etats Membres de participer à ce programme de bourses. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que l'Australie versera une contribution de 50 000 dollars à l'UNITAR pour contribuer à subvenir aux coûts des bourses pour la première année. Je prie instamment d'autres Etats Membres d'envisager également de verser une contribution, et d'inviter leurs responsables à participer à ces bourses.

Pour parvenir à accroître le rôle du Secrétariat dans le domaine de la diplomatie préventive il faudra surmonter la profonde réticence dont font preuve de nombreux Etats en ce qui concerne toute proposition d'internationaliser une question de contentieux bilatéral. S'il est certain que l'on continuera d'hésiter à avoir recours trop tôt aux Articles 35 et 99 - qui permettent aux Etats Membres et au Secrétaire général, respectivement, de saisir le Conseil de sécurité des différends - le recours à l'Article 33, qui demande aux parties à un conflit d'en rechercher la solution par voie de négociation, de médiation, etc., ne devrait pas susciter autant d'hésitation.

M. Evans (Australie)

Ce qui nous a fait défaut jusqu'à présent, c'est une véritable capacité institutionnelle au sein du système de l'Organisation des Nations Unies de répondre à ces demandes sur une base ponctuelle. Cette capacité d'adopter une diplomatie discrète, comme celle que j'ai décrite, serait un grand pas en avant, et, au fil des ans, elle permettrait d'accroître la confiance des Membres dans d'autres processus de l'Organisation des Nations Unies qui sont plus officiels.

J'ai aujourd'hui essayé d'étoffer, non pas seulement d'appuyer de façon rhétorique, l'idée selon laquelle les nouvelles conditions de l'après-guerre froide exigent de nouvelles réponses de l'ONU. Le Secrétaire général nous a montré de nouvelles orientations dans son "Agenda pour la paix". Il nous reste maintenant à passer aux actes.

Dans la majorité des cas, aucun nouveau mécanisme international important n'est nécessaire, parce que ce mécanisme est déjà prévu dans la Charte - rouillé parfois, mais toujours utilisable. Ce qu'il faut cependant, dans la plupart des cas, c'est un meilleur financement et une meilleure restructuration du système de l'ONU afin qu'il puisse répondre aux demandes croissantes. L'une des tâches réellement fondamentales que nous devons entreprendre à la présente session est donc celle de la poursuite du processus de réforme des Nations Unies.

Nul n'est ennemi de la paix dans le monde contemporain. La terrible situation qui sévit en Somalie et les crises potentielles au Mozambique et au Soudan montrent, s'il en était besoin, que les problèmes ne sauraient être classés en groupes bien définis. La situation en Somalie exige simultanément l'assistance humanitaire, le maintien de la paix et des négociations politiques, aucun de ces éléments ne pouvant en l'occurrence servir s'il est pris isolément. L'Organisation des Nations Unies s'emploie maintenant en Somalie à recourir à ces trois éléments de façon intégrée, même si un processus difficile et long a dû être engagé pour arriver à ce stade. La tâche de l'ONU à l'avenir est de tirer des leçons de cette expérience et de consacrer les ressources nécessaires pour aboutir au type de coopération entre stratégies humanitaires et politiques qui sera de plus en plus nécessaire dans l'avenir si nous voulons trouver des solutions durables aux nombreux problèmes mondiaux.

M. Evans (Australie)

Le rôle et la représentativité du Conseil de sécurité lui-même retiendront toujours plus l'attention - ce qui a déjà été le cas au cours du débat général. Comme le Président Soeharto l'a dit la semaine dernière à ce sujet lorsqu'il a pris la parole au nom du Mouvement des pays non alignés, le monde de l'après-guerre froide n'est pas le monde d'après la seconde guerre mondiale. Nous devons continuer à être guidés par les termes actuels de la Charte, mais nous devons le faire dans le cadre de notre capacité collective de travailler à la modification de la composition et des méthodes de décision du Conseil de sécurité afin qu'il puisse dans les années à venir à la fois s'acquitter de son devoir et faire en sorte que ses décisions rallient un consensus écrasant.

A maints égards, la tâche qui nous attend et qui attend l'Organisation des Nations Unies est rebutante. Il est clair que nous participons à un processus évolutif dans le cadre duquel le monde et l'Organisation des Nations Unies s'adaptent à de nouvelles exigences. Nous devons nous sentir confortés par le succès remporté au cours des 12 derniers mois et par les progrès que nous avons réalisés dans la coopération internationale.

Mais le succès n'est pas uniforme : nous n'avons pas été en mesure de relever adéquatement certains défis fondamentaux. Nous ne devons jamais perdre de vue l'objectif que nous nous sommes fixé : un monde plus stable et plus sûr, à l'abri de l'abjecte pauvreté, un monde où tous les peuples pourront être libres et jouir de leurs droits fondamentaux. Nous ne devons jamais éluder la responsabilité qui nous incombe de réaliser ces objectifs.

ALLOCUTION DE M. ALEKSANDER MEKSI, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA REPUBLIQUE D'ALBANIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président du Conseil des ministres de la République d'Albanie.

M. Aleksander Meksi, Président du Conseil des ministres de la République d'Albanie, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Président du Conseil des ministres de la République d'Albanie, M. Aleksander Meksi, que j'invite à prendre la parole.

M. MEKSI (Albanie) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de vous exprimer, au nom de la délégation et du peuple albanais, mes vœux les plus chaleureux pour votre élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale de l'ONU. Votre élection est l'expression de l'estime de vos qualités, un honneur pour votre pays et une expression du nouveau rôle que les pays en transition sont appelés à jouer sur la scène internationale. Je suis sûr que cette session que vous présidez réalisera avec succès les objectifs auxquels aspire la communauté internationale. En l'occurrence, je voudrais vous assurer du soutien de la délégation albanaise au cours des travaux de la session.

Je profite de cette occasion pour exprimer mes remerciements distingués à votre prédécesseur, M. Samir S. Shihabi, qui a présidé avec compétence les travaux de la quarante-sixième session.

Permettez-moi aussi d'adresser mes remerciements à M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'ONU, qui dirige avec succès et compétence l'Organisation qui réunit toutes les nations, contribue largement au renforcement de l'esprit de coopération et, en particulier, déploie des efforts personnels pour résoudre les problèmes dans diverses zones chaudes du globe.

C'est un moment particulier pour nous que de saluer les 20 nouveaux pays Membres qui s'ajoutent à la communauté mondiale pour apporter leur contribution au respect des valeurs fondamentales communes de la nouvelle société que nous sommes en train de mettre sur pied. La République d'Albanie a soutenu leur adhésion, car elle croit que leur participation encouragera davantage le processus de la paix et consolidera la voie démocratique du développement. Leur admission enrichit le caractère universel de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, nous avons été témoins de nombreux événements significatifs qui ont succédé à la guerre froide et qui ont marqué le futur de l'humanité. Les valeurs fondamentales de la période d'après la guerre froide sont en train de s'établir. La confrontation entre les deux blocs qui avait créé une situation de tension politique est remplacée par les valeurs universelles de la démocratie et de

M. Meksi (Albanie)

l'égalité dans les relations internationales qui sont interdépendantes du développement économique et social et de la sécurité de tous les pays. Actuellement, s'affirment davantage les aspirations des peuples à l'autodétermination et à l'identité nationale perdues sous le régime communiste, et la soif de démocratie et d'égalité parmi les peuples est devenue une force motrice de la société dans cette étape que nous traversons. Le nationalisme n'est pas un produit de la démocratie; il est précisément la traduction de cette identité nationale qui, à son tour, va vers l'intégration.

Le défi que les peuples de l'Europe centrale et orientale ont lancé au système paralysant est passé de la phase euphorique à de sérieux efforts afin de surmonter une période de transition extrêmement difficile. La délégation albanaise est de l'avis que cette année marquera la continuité de la tendance vers l'harmonie politique, de la victoire des principes de base, du respect des droits de l'homme, de la démocratie, de l'état de droit et l'économie de marché. La contribution de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité, dans cette direction, a été remarquable.

L'Organisation des Nations Unies, tout en essayant d'insérer une dimension humaine aux équilibres fragiles qui vont s'établir, a une responsabilité historique. Le sens politique de ses activités vise précisément la promotion de ces principes et la création d'une psychologie politique commune de l'unité d'action. L'unité dans la diversité, c'est-à-dire la réalisation de l'expression des intérêts nationaux dans le vecteur commun du développement mondial, constitue sans doute le fondement de l'existence de cette organisation et de ses activités concrètes, ainsi que l'expression de la prédominance de la pensée pacifique pour le maintien de l'équilibre délicat entre les deux conceptions.

Les résolutions du Conseil de sécurité, l'application des sanctions en Serbie et Monténégro, ainsi que la dernière résolution de l'Assemblée générale sur la participation de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro); les négociations de paix au Proche-Orient, lorsque les chances de succès sont plus grandes que jamais; les négociations pour mettre fin au conflit entre les communautés à Chypre, etc. réaffirment l'universalité de cette organisation et témoignent que son rôle est irremplaçable et inaliénable et qu'elle garantit

M. Meksi (Albanie)

l'application du droit international en tant que seul paramètre mondial propre à mesurer le degré de civilisation politique internationale. Dans ce contexte, l'Albanie salue la plus récente contribution du Secrétaire général, c'est-à-dire son rapport intitulé "Agenda pour la paix", en tant qu'une approche d'ensemble du défi du monde d'aujourd'hui et de cette organisation.

M. Meksi (Albanie)

Dans ce contexte, l'Albanie salue la plus récente contribution du distingué Secrétaire général intitulée "Un agenda pour la paix", en tant qu'une approche compréhensive aux défis qui confrontent le monde d'aujourd'hui et cette organisation.

Cette session donne à mon pays l'occasion de proclamer devant cette auguste assemblée la grande victoire des forces démocratiques anticomunistes en Albanie dans les élections générales parlementaires du 22 mars 1992 et dans les élections locales du 25 juillet. Cela a définitivement déterminé le sens vers lequel l'Albanie se dirige avec persévérance. Ces événements ont établi en Albanie les fondements de l'état de droit qui est en voie d'institutionnalisation. Ils ont marqué le début d'une époque de gouvernement démocratique non communiste. Le premier gouvernement de ce type est en train d'appliquer une profonde réforme de transformation en tant que seule alternative afin d'assurer le développement dans tous les domaines politique, économique et social, tant au niveau de l'individu que de la société.

Le but principal du gouvernement est l'adoption de la législation contemporaine nécessaire à la réforme pour harmoniser l'intégration de l'économie albanaise à l'économie mondiale, afin d'éliminer le plus vite possible les conséquences désastreuses de l'isolement et de sortir de l'effondrement économique que ce gouvernement a hérité du totalitarisme.

Cependant, cela n'est pas tout ce dont mon gouvernement a hérité. Il a également hérité d'un potentiel humain actif et prédisposé aux changements, un potentiel qui s'efforce actuellement de s'ajuster dans les moules d'un nouveau système mais qui, malgré sa bonne volonté, manque d'expérience. Ce sont ces gens qui s'évertuent à donner forme à la société albanaise d'aujourd'hui et qui étudient la vie politique internationale et sont impatients d'y trouver des solutions. Dans ce contexte, l'engagement des institutions spécialisées de l'ONU, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, etc., qui sont déjà présents dans mon pays, est une contribution précieuse à la démocratie en Albanie. Je voudrais souligner le rôle important joué par le Fonds monétaire international dans l'élaboration du programme de réforme économique qui est en train d'être appliqué.

M. Meksi (Albanie)

L'Albanie se trouve face à une lourde crise économique, conséquence de l'héritage du système moniste raté de l'économie centralisée, mais aussi des difficultés de la période de transition. Actuellement, l'Albanie affronte ses nécessités aiguës grâce à l'aide humanitaire d'urgence de la Communauté européenne et du Gouvernement italien, de même qu'avec la contribution modeste du secteur privé toujours en croissance. L'économie albanaise, qui traverse la phase initiale de son redressement, a besoin de ressources financières, de capitaux comme de matières premières, pour optimiser son industrie ainsi que pour utiliser sa vaste force de travail, une des plus jeunes en Europe. Nous sommes conscients que cela prendra du temps. Dans ces conditions, l'entente, l'appui et l'aide de la communauté internationale constituent l'unique garantie de l'amélioration de la situation en Albanie et au succès de la réforme.

Dans ce processus, l'Albanie s'efforce d'envisager le développement de son économie tout en tenant compte des besoins de la protection de l'environnement. Nous sommes conscients des conséquences possibles de la négligence ainsi que de l'héritage du sous-développement dans cet aspect. Nous apprécions l'expérience que les Nations Unies peuvent nous offrir. Je saisis en passant l'occasion pour saluer les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro.

Dans cette situation, la politique étrangère albanaise a également acquis de nouvelles dimensions et orientations. L'établissement, ces derniers temps, de relations diplomatiques avec l'Estonie, la Lituanie, la Slovénie, l'Arabie saoudite, le Paraguay, la Croatie et le Qatar, sa participation en qualité de membre à part entière à diverses initiatives comme celle de la mer Noire, et à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en sont la preuve concrète. Au cours de cette année, la République d'Albanie a adhéré au Fonds international de développement agricole (IFAD) et à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés.

Cette réalité politique en Albanie se développe dans une situation tendue et pleine de dangers dans la région des Balkans. C'est une malchance que certaines actions et pratiques aillent à l'encontre de l'orientation politique générale et des normes acceptables du comportement dans une société civilisée.

M. Meksi (Albanie)

Dans le territoire de l'ex-Yougoslavie, la guerre commencée il y a plus d'une année suit son cours. Les efforts ininterrompus de la communauté internationale se sont heurtés à l'obstination du nationalisme serbe face à la civilisation et aux normes de la vie démocratique commune. Pendant plus d'un an, diverses organisations se sont engagées à trouver une solution à cette crise qui ravit chaque jour des vies humaines. L'Organisation des Nations Unies, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), la Communauté européenne, entre autres, ont été contraintes d'adopter des mesures de pression contre ce défi anticivil. Pourtant, la guerre continue. L'Albanie, voisine de cette région, subit les conséquences de l'insécurité régionale. De plus, elle ressent une angoisse et une inquiétude toujours grandissantes quant à l'éventualité d'un élargissement du conflit au Kosovo. Ce danger est encore plus imminent compte tenu de la durée de la répression contre la troisième population de l'ex-Yougoslavie, les amendements anticonstitutionnels, les lois sur les circonstances extraordinaires et la paralysie totale de la vie institutionnelle. Ce danger devient alarmant si l'on tient compte du refus brutal des autorités de Belgrade de permettre l'exercice du pouvoir institutionnel des Albanais du Kosovo pour que la population albanaise puisse jouir d'une existence libre, organisée de manière pacifique et démocratique conformément aux normes de la vie internationale.

Le Kosovo constitue une des questions les plus délicates de la crise yougoslave. Le conflit là-bas est un conflit politique, le conflit de l'impossibilité de cohabiter avec l'occupant. C'est le conflit entre le libre exercice du principe de l'autodétermination pacifique et le refus hégémoniste de cette réalisation. Par conséquent, la situation continue d'être explosive. Cela est aussi la constatation des missions de la Communauté européenne et de la CSCE qui ont visité le Kosovo. La communauté internationale, consciente et désireuse de prévenir la violence, est en train de s'engager dans cette situation. La délégation albanaise constate que la diplomatie de prévention n'a pas encore donné les résultats prévus. Les dirigeants légitimes du Kosovo, qui, pour leur part, se sont déclarés pour le dialogue inconditionnel, qui a reçu la bénédiction du sommet d'Helsinki de la CSCE, et refusé par les autorités de Belgrade, éprouvent toujours plus de difficultés à tenir sous contrôle la population révoltée. Les principes

M. Meksi (Albanie)

sacrés de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final d'Helsinki et d'autres documents fondamentaux de la vie politique mondiale concernent également le peuple du Kosovo. Ces principes ne pourraient s'appliquer sélectivement. L'Albanie a exprimé son inquiétude et a demandé à la communauté internationale de concerter ses efforts afin de trouver une solution juste et durable qui soit acceptable pour toutes les parties concernées.

La crise yougoslave est une crise complexe. En tant que telle, elle est devenue l'objet dont traitent de nombreux organismes internationaux. Dernièrement, la Conférence de Londres s'est efforcée de trouver une solution globale. L'Albanie apprécie la grande contribution apportée par l'ONU à la solution de cette crise et elle est d'avis que la Conférence de Londres, en tant qu'initiative la plus récente, sera en état d'assurer l'engagement politique des parties. L'Albanie s'est rendue à cette conférence pour apporter sa contribution, en particulier concernant la question du Kosovo, et elle poursuivra ses efforts, pour soutenir l'idée d'une solution acceptable. Selon notre point de vue, la crise yougoslave est la crise de peuples qui ne peuvent plus vivre sous l'hégémonie serbe, et non une crise de républiques ou une crise constitutionnelle. Cela étant, une participation directe plus large est indispensable. Cela sous-entend la participation à part entière des représentants légitimes du Kosovo à la discussion de leur futur. Cela sous-entend également une médiation internationale. C'est la seule manière de contrôler les divers courants qui visent à défier la voie pacifique. La République d'Albanie a confiance que grâce à la précieuse contribution des Nations Unies, la raison triomphera des passions et toutes les mesures nécessaires pour assurer l'application stricte et sans détour de leurs décisions contre la politique du fait accompli seront adoptées.

Le modèle social de l'avenir doit refléter les traits les plus exaltants du respect de l'être humain. Le nouvel ordre mondial, dont les fondements reposent sur la sécurité, l'entente et la coopération, est la garantie du renforcement et du développement ultérieurs des structures contemporaines. Tous doivent contribuer à renforcer cet édifice. Les Nations Unies continueront à nous fournir le cadre où les peuples peuvent compter sur la mutualité et la bienveillance.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Conseil des ministres de la République d'Albanie de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Aleksander Meksi, Président du Conseil des ministres d'Albanie, est escorté de la tribune.

M. CHAMBAS (Ghana) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand plaisir et un privilège pour moi, Monsieur le Président, de vous féliciter au nom de la délégation du Ghana, de l'honneur que l'Assemblée vous a accordé en vous élisant à la présidence des travaux de sa quarante-septième session ordinaire. Les relations cordiales qui existent entre nos deux pays ajoutent encore au plaisir que nous avons de vous voir présider l'Assemblée. Vous pouvez compter sur notre appui et notre coopération durant votre mandat de Président de l'organe le plus représentatif de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit permis d'exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Samir Shihabi, pour la manière excellente dont il s'est acquitté de sa tâche. Il s'y est attelé résolument, pleinement conscient de ses responsabilités et du rôle historique que l'Assemblée générale doit continuer à jouer pour rehausser encore l'importance de notre organisation.

Nous saluons le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour sa direction énergique. Dans le court laps de temps qui s'est écoulé depuis son entrée en fonctions, il a fait preuve d'une habileté remarquable en tant qu'administrateur et diplomate accompli. Nous lui renouvelons notre appui dans sa tâche difficile et délicate.

Ma délégation voudrait également saisir cette occasion pour accueillir chaleureusement les nouveaux Etats Membres dont la présence parmi nous renforce encore l'universalité de notre organisation.*

Nous avons appris avec beaucoup de regrets et de tristesse les accidents survenus à un avion militaire nigérian et à un appareil de la compagnie Pakistan International Airlines, qui se sont écrasés en provoquant la mort de nombreuses victimes. Selon les informations préliminaires, parmi les 163 soldats qui ont été portés disparus dans l'accident de l'avion militaire

* M. Leal (Nicaragua), Vice-Président, assume la présidence.

M. Chambas (Ghana)

nigérian se trouvaient des soldats d'autres Etats ouest-africains, dont le Ghana. Nous portons le deuil d'une perte aussi tragique. Nos condoléances vont aux familles de ces hommes courageux qui sont morts au service de notre sous-région. Nous voudrions également par votre entremise, Monsieur le Président, transmettre nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement pakistanais, pour ces pertes tragiques.

Une fois encore, nous, représentants des gouvernements et des peuples de l'Organisation des Nations Unies, sommes réunis ici pour nous efforcer ensemble de promouvoir la paix et la prospérité de tous nos peuples. La recherche de la paix fait partie de la quête éternelle de l'humanité pour établir une relation dans la société qui, tout en reconnaissant les différences et les conflits d'intérêts, s'efforceraient d'y trouver une solution sans recourir aux moyens qui pourraient détruire l'humanité elle-même. Deux fois au cours de l'histoire récente du monde, cette recherche nous a entraînés dans des guerres. Malheureusement, durant la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, la quête s'est transformée en un affrontement et en une concurrence, marqués par l'acquisition coûteuse et sans retenue d'arsenaux de guerre meurtriers sous le prétexte indéfendable que la paix ne peut être garantie que par le plus haut niveau de préparation à la guerre.

Cette politique inacceptable de "dissuasion" a noyé les causes véritables des tensions dans la société - facteurs qui, aux termes de la Charte, ont à deux reprises "occasionné des souffrances indicibles à l'humanité" et sont à l'origine des conflits qui ont exigé l'envoi de nos Casques bleus sur les continents d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

Maintenant, le monde se dresse sur les cendres de la guerre froide dont il célèbre la fin. Pourtant, la dure réalité de notre monde, divisé comme il l'est entre les riches et les pauvres, les forts et les faibles, n'a été éliminée ni par la fin de la guerre froide ni par l'apparition du nouvel ordre mondial, dont les contours sont loins d'être nets. Dans ce nouvel ordre mondial incertain, on nous dit que l'histoire doit reprendre son cours. Quelle histoire? Est-ce l'histoire des souffrances endurées dans de vastes régions du globe et dont nous n'avons pas encore complètement surmonté les effets prédateurs en tant que nations? Ou est-ce l'histoire qui a propulsé bon nombre d'entre nous vers la liberté et l'indépendance?

M. Chambas (Ghana)

Le défi que pose la réalité de notre monde s'accompagne d'une occasion historique et sans précédent d'édifier la paix, non pas comme alternative à la guerre, mais comme la condition préalable au progrès social et à une meilleure qualité de la vie dans une plus grande liberté, enracinée dans la foi, les véritables droits de l'homme, la dignité humaine et l'égalité.

En nous penchant sur la dure réalité de notre monde, qui n'a pas disparu avec la fin de la guerre froide, nous pourrions entendre les cris angoissés de plus de 30 000 enfants qui vont mourir aujourd'hui de troubles intestinaux, évitables pour la plupart; des 2 millions d'enfants qui mourront cette année de maladies qu'éviterait une vaccination; et des 5 millions ou 6 millions de personnes qui mourront cette année d'affections que, d'après l'UNICEF, pourraient certainement éviter la mise au point de nouveaux vaccins. Quatre millions de personnes mourront de maladies diarrhéiques à la fin de l'année, sans que soient entendues leurs prières et celles de leurs pays pour obtenir un moyen de guérir. Nous pourrions voir aussi le sort de 1,3 milliard d'êtres humains qui n'ont aucun accès à de l'eau potable, et les 2,3 milliards de personnes dans le monde qui n'ont aucun accès à des services d'hygiène. Nous pourrions voir encore les 135 millions d'êtres humains qui vivent dans des régions touchées par la désertification, notamment en Afrique, où pratiquement rien ne pousse. Nous pourrions voir aussi que dans cette partie du monde un enfant sur cinq meurt à la naissance. Pour ceux qui survivent, l'espérance de vie est de 42 à 63 ans. Durant leur court séjour sur la terre, nombre de ceux qui ont cette chance relative seront arrachés de leurs foyers par la pauvreté, la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles, autant de maux parfois aggravés par des rivalités ethniques mais qui, en fait, puisent essentiellement leurs racines dans les disputes que suscitent les maigres ressources.

M. Chambas (Ghana)

Ce ne sont là que quelques-unes des manifestations regrettables et avilissantes qui reflètent la réalité dans un monde où 70 % des recettes sont produites et consommées par 15 % de la population mondiale se trouvant dans les pays industrialisés. Selon les prévisions de la Banque mondiale, il ne se produira pas de changement significatif dans cette situation de déséquilibre avant 1995, et peut-être même bien plus tard.

La communauté internationale n'ignore pas les facteurs qui ont contribué à déjouer les efforts des pays en développement : chute des prix des matières premières, montée du protectionnisme, subventions agricoles énormes, mécanismes divers de maintien des prix et service de la dette écrasant peuvent sembler de sempiternels lieux communs à certains. Et pourtant, ce sont des réalités qui ont sapé les courageux efforts des pays en développement.

Pour l'ensemble de l'Afrique, le rendement économique continue à tourner autour de 3 %, toujours très en deçà de la croissance démographique. L'impact des programmes de réforme structurelle sur l'investissement et la croissance qu'ont entrepris de nombreux pays africains reste décevant. L'allègement de la dette par le biais de son rééchelonnement a peu profité aux pays africains, qui continuent à déboursier 10 milliards de dollars par an rien que pour le service de la dette, somme tellement plus élevée que les dépenses consacrées à la santé et à l'enseignement prises ensemble.

Les chances de voir cette hémorragie de capitaux compensée par l'injection d'une aide accrue se sont avérées illusoire. Dans son rapport annuel, Coopération pour le développement en 1991, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a confirmé, bien qu'indirectement, les craintes de la communauté internationale : que le besoin de développer l'Europe de l'Est et l'ancienne Union soviétique aggrave la marginalisation de l'Afrique. Selon l'OCDE, non seulement l'aide accordée à l'Afrique sub-saharienne par l'ancienne Union soviétique et l'Europe de l'Est a été réduite à presque rien, mais encore l'aide accordée à la même région par d'autres pays est demeurée stagnante.

Par contraste, l'OCDE estime que les annonces de contributions de ses membres pour l'Europe de l'Est en novembre 1991 représentaient 45 milliards de dollars alors que les sommes engagées officiellement pour l'Afrique étaient

M. Chambas (Ghana)

d'environ 34 milliards de dollars pour l'année. En outre, lors de sa réunion de juillet de cette année à Munich, le Groupe des 7 pays industrialisés a donné son aval à une aide financière de 24 milliards de dollars à la seule Fédération de Russie. Il n'est donc pas étonnant que la Banque mondiale, dans son rapport intitulé African External Finance in the 1990s, prédise pour l'Afrique subsaharienne un déficit financier pouvant aller de un à 7 milliards de dollars d'ici 1995. Devant cette situation décourageante, mon gouvernement a décidé d'appuyer non seulement la demande d'annulation de la dette par les créanciers officiels, les banques commerciales et les institutions multilatérales, mais aussi la convocation de la conférence internationale proposée sur le financement du développement, que cette situation rend plus urgente que jamais.

La fin de la guerre froide n'a pas non plus amené la paix dans le monde. Si le risque d'holocauste nucléaire a diminué au point de ne devenir qu'une très lointaine possibilité, le monde n'est pas plus sûr pour autant. Dans son "Message de Jakarta : Appel à l'action collective et à la démocratisation des relations internationales", le Mouvement non aligné dit fort justement :

"Les différends en gestation, les conflits violents, l'agression, l'occupation étrangère, l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la politique d'hégémonie et de domination, les querelles ethniques, l'intolérance religieuse, les nouvelles formes de racisme et les nationalismes à courte vue sont les principaux obstacles qui mettent en danger l'harmonie et la coexistence entre les Etats et entre les peuples, allant jusqu'à provoquer la désintégration d'Etats et de sociétés."

La désintégration de la Yougoslavie, qui est devenue une région en proie à l'instabilité, à la guerre, aux querelles et à la misère, est une source de préoccupation pour le peuple et pour le Gouvernement ghanéens. Le nationalisme débridé brandi comme l'expression du principe chéri d'autodétermination et le recours à la force pour rendre les populations homogènes sont inacceptables et aussi pervers qu'incapables de promouvoir la paix dans un monde toujours plus interdépendant. C'est une tendance odieuse à l'intolérance raciale qui sous-tend de telles politiques et qui conduit inexorablement au racisme et à la discrimination raciale. Dans une société,

M. Chambas (Ghana)

l'homogénéité ethnique ne peut pas et ne doit pas être une condition préalable à la coexistence. Les droits de l'homme fondamentaux, la dignité humaine et l'égalité n'ont de sens pour l'homme que si la société respecte la valeur de la personne humaine, indépendamment de sa couleur, de sa race, de son origine ethnique, de ses convictions ou de son sexe. Nous condamnons la notion d'"épuration ethnique" de la manière la plus énergique, tout comme le monde a rejeté et condamné toute pensée ou manifestation de supériorité raciale.

Dans notre recherche d'un nouvel ordre mondial centré sur la coopération plutôt que l'affrontement en tant qu'instrument de paix et de sécurité internationales, nous devons suivre de près l'évolution des événements, ne serait-ce que pour attirer l'attention sur les menaces à la paix. C'est dire combien nous sommes préoccupés par les dangers croissants que font peser sur la paix l'intolérance, la xénophobie, les tensions raciales et ethniques ailleurs en Europe. L'apparition de symboles rappelant un odieux chapitre de l'histoire, le harcèlement de minorités religieuses, y compris la profanation de tombes et de lieux sacrés, ainsi que les attaques raciales, tout cela constitue des menaces à la paix. Si ces manifestations traduisent sans doute le découragement d'être en marge de leurs sociétés - marginaux, sans-emploi et laissés-pour-compte - elles n'en sont pas moins inacceptables. Nous appelons donc l'Organisation et les Etats Membres à redoubler d'efforts pour encourager la coexistence pacifique en respectant la race, la couleur, l'origine ethnique, la religion et le sexe les uns des autres. Mon gouvernement est prêt à contribuer pleinement à cet effort renouvelé.

Mon gouvernement, qui est bien conscient de la complexité de la crise au Moyen-Orient, n'en regrette pas moins que les espoirs qu'avait suscités l'initiative louable prise l'an dernier par les Etats-Unis pour arriver à une paix durable dans la sous-région soient demeurés à l'état d'espoirs. Nous invitons instamment toutes les parties à persister et à coopérer dans la recherche de la paix. Nous demandons aussi aux Nations Unies de participer pleinement à ce processus pour faire en sorte que le peuple palestinien recouvre rapidement et totalement ses droits et exerce son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

M. Chamba (Ghana)

Le plein rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Koweït a servi à réaffirmer les principes fondamentaux des relations entre Etats. Le moment est venu d'enterrer la hache de guerre et d'entrer dans une nouvelle ère de paix et de réconciliation véritables. Nous espérons sincèrement à cet égard que tous les Etats respecteront les principes de la non-agression, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Les questions en suspens comme celle des prisonniers de guerre koweïtiens, doivent être rapidement réglées afin d'ouvrir la voie à la fraternité islamique, à la coopération et à la solidarité.

M. Chamba (Ghana)

Notre organisation doit se rappeler que même si le conflit au Libéria n'a pas dégénéré en crise majeure sous-régionale, il est loin d'être terminé. Maintenant que les Nations Unies et, plus spécialement, le Conseil de sécurité ont réussi à se définir un rôle dans la situation en Yougoslavie, notre organisation doit assumer ses responsabilités au Libéria. Les pays en développement de la sous-région qui ont, jusqu'à maintenant, supporté le poids de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Groupe de surveillance du cessez-le-feu institué par la CEDEAO, méritent la reconnaissance, les encouragements et l'appui matériel et financier de notre organisation. Les Nations Unies doivent maintenant s'engager activement afin de mettre un terme à la détérioration constante de la situation, détérioration causée, principalement, par l'intransigeance d'une faction.

A notre avis, l'engagement des Nations Unies aurait aussi pour effet non seulement d'accélérer le processus de paix mais de faciliter le rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la sous-région, permettant aux pays de concentrer toute leur attention sur le développement économique et social.

La rupture généralisée de l'ordre public en Somalie, qui entrave le processus de paix et les efforts de secours, mérite également l'attention de notre organisation. Le peuple et le Gouvernement du Ghana ont été profondément soulagés que le Conseil de sécurité a enfin indiqué qu'il reconnaissait la grave menace que la situation en Somalie représente pour la stabilité économique et politique de la sous-région et, partant, pour la paix et la sécurité internationales. La façon dont le Conseil de sécurité a traité la situation en Yougoslavie devrait l'encourager à poursuivre, de façon encore plus résolue, ses efforts dans la recherche de la paix en Somalie. Nous en appelons également aux factions somalies présentement engagées dans une lutte fratricide insensée pour qu'elles renoncent à faire obstacle aux efforts déployés par les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour apporter une aide humanitaire aux millions de Somalis affamés.

Nous continuons tous d'assister en spectateurs aux efforts faits par le Gouvernement du Soudan pour régler militairement un problème essentiellement politique dans le sud du pays, avec pour résultats des abus flagrants des

M. Chambas (Ghana)

droits de l'homme, des souffrances indicibles du peuple et un problème insupportable de réfugiés pour les Etats voisins. La dimension humanitaire de ce problème exige maintenant une action de la part des Nations Unies.

Les événements qui se sont produits cette année nous ont tous rappelé que des efforts résolus seront nécessaires pour arriver à l'émancipation politique totale du continent africain. Nous regrettons le report du référendum, qui devait se tenir au Sahara occidental sous la supervision des Nations Unies pour en achever la décolonisation. Nous prions instamment le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de régler toutes les questions d'admissibilité des électeurs, de retards dans les échanges de prisonniers et de rapatriement des vrais Sahraouis afin de faciliter la tâche de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). L'incapacité des parties à appliquer strictement les accords conclus remet en cause leur engagement au processus de paix. Nous saisissons cette occasion pour demander à toutes les parties concernées de collaborer pleinement avec les Nations Unies et l'OUA pour mettre un terme à ce chapitre de la lutte coloniale.

En Afrique du Sud, la communauté internationale avait espéré que la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) contribuerait à amener des "changements profonds et irréversibles". En attendant la mise en place d'un gouvernement intérimaire et de processus fermes conduisant à une assemblée constituante démocratiquement élue aux fins de l'élaboration de la constitution d'une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique, l'Assemblée générale, lors de sa quarante-sixième session, a adopté une série de mesures visant à encourager les efforts du régime raciste pour démanteler l'apartheid. Les récents événements semblent confirmer que le gouvernement De Klerk poursuit, au contraire, un programme double afin de perpétuer le système odieux de l'apartheid. Tout en affichant et en proclamant sa volonté de négocier, il cherche des moyens de consolider la suprématie des Blancs. Les massacres de Boipatong et du Ciskei sont des provocations déloyales du régime raciste destinées à faire échouer le processus de mise en place d'un gouvernement intérimaire qui travaillerait à la mise au point d'un nouveau cadre constitutionnel. Le régime minoritaire blanc et ses sympathisants sont

M. Chambas (Ghana)

accusés de violence. Ils provoquent et perpétuent la violence contre des manifestants non armés et pacifiques pour tenter de s'accrocher à un système moribond, injuste et pour empêcher la marche vers une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

Il devient évident que la communauté internationale a relâché beaucoup trop tôt la pression exercée sur le régime raciste, sans tenir dûment compte des mises en garde des forces démocratiques du pays. Il conviendrait, par conséquent, d'indiquer clairement au Gouvernement de l'Afrique du Sud que l'approche de gestion programmée de la levée des sanctions est conçue en réaction aux mesures qu'il pourrait prendre aux fins de l'élimination totale de l'apartheid. Il convient de souligner à ce propos que même les sanctions, sur un plan individuel, sont susceptibles d'être imposées à nouveau si le Gouvernement continue à vouloir ralentir le processus de paix.

L'histoire est remplie d'exemples de situations où le désespoir a poussé les peuples à des actes qui ont débordé de leurs limites étroites pour défier et menacer les autres. De nombreux peuples ont livré des luttes héroïques pour renverser les forces de la tyrannie et de l'exploitation. Malgré la croyance selon laquelle la seconde guerre mondiale a été menée pour mettre fin à la menace à la paix et à la sécurité internationales que représentait une idéologie particulièrement raciste, la plus grande menace à la paix de tous reste un ordre international qui semble enclin à nier à un grand nombre d'entre nous notre juste part des fruits de notre propre labour dans un marché vraiment libre et équitable.

Le monde ne peut encourager une politique fondée sur le concept dangereux que ce n'est qu'au moyen de la force militaire qu'un Etat souverain peut obtenir le respect et être accepté dans un système économique international déjà dominé par quelques-uns.

Les changements de l'ordre mondial exigés par les peuples - exigences qui se manifestent par des conflits partout dans le monde - ne peuvent se limiter à l'envoi de forces de maintien de la paix des Nations Unies. Le peuple et le Gouvernement du Ghana rendent hommage aux Etats Membres des Nations Unies, à notre éminent Secrétaire général et à son personnel dévoué, ainsi qu'à tous ceux qui ont été associés aux magnifiques succès obtenus jusqu'à maintenant. Nous partageons leur fierté. Mais nous devons nous rappeler souvent cette

M. Chambas (Ghana)

vérité évidente : la présence des forces de maintien de la paix des Nations Unies ne peut à elle seule garantir une paix durable. Les événements déchirants en Bosnie en sont la preuve. La présence de forces de maintien de la paix ne contribue même pas directement au règlement des problèmes sous-jacents qui donnent naissance au conflit ou à la menace pour la paix. Le rôle de maintien de la paix des Nations Unies devrait être considéré pour ce qu'il est : une contribution inestimable à la maîtrise d'un conflit et à la recherche d'une solution politique durable. Un ordre international qui ne peut être assuré que par la présence ou l'intervention militaire est, de toute évidence, inadéquat. Le fait que, à la fin d'avril 1992, une contribution de près de 3 milliards de dollars a été demandée aux Etats Membres aux seules fins du maintien de la paix, alors que les Nations Unies ont négligé plus ou moins les causes économiques et sociales de la plupart de ces conflits et de ceux qui pointent à l'horizon, est un constat plutôt navrant dans notre recherche de la paix.

L'incapacité des Nations Unies, depuis leur création, à répondre efficacement aux exigences de notre Charte - combiner nos efforts pour arriver à une coopération internationale pour le règlement des problèmes internationaux de nature économique, sociale, culturelle ou humanitaire - mérite d'être étudiée sérieusement et soigneusement maintenant que la guerre froide est terminée.

M. Chambas (Ghana)

L'inaction relative de la communauté internationale et de l'ONU elle-même au sujet du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 démontre éloquemment que nos efforts en faveur de la création d'un nouvel ordre mondial sont incorrectement axés. La résolution 46/151, qu'a adoptée par consensus l'Assemblée générale, sur l'examen et l'évaluation finals de l'exécution du programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, par laquelle la communauté internationale a accepté le principe de responsabilité partagée et de partenariat complet avec l'Afrique, doit être l'occasion de stimuler nos bonnes intentions afin que le continent africain ne soit pas condamné à un sort pire que celui qu'il subit depuis une quinzaine d'années. Les disputes inopportunes, qui ont été une source de déception pour beaucoup, survenues lors du sommet de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro au sujet du transfert de technologie et de ressources financières à la majorité pauvre sont la preuve d'une reconnaissance insuffisante, de la part de nombre de pays développés, du fait que la paix mondiale dépend en fin de compte du bien-être économique et social de tous les peuples.

La déclaration adoptée par le Conseil de sécurité au terme du sommet historique qu'il a tenu le 31 janvier 1992 a constitué, comme l'a affirmé le Secrétaire général dans son rapport intitulé "Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix", la répétition sans précédent d'un engagement au plus haut niveau politique en faveur des objectifs et principes de la Charte. Toutefois, la primauté des relations économiques, voire la nécessité, pour favoriser la paix, d'une redéfinition du nouvel ordre mondial sur la base de questions économiques, commerciales, technologiques et de développement, s'est malheureusement vu accorder peu d'attention dans ce document. La diplomatie préventive ne peut ni ne doit être limitée à des efforts pour prévenir l'éclatement de conflits. Aucune armée permanente, aussi bien équipée et pourvue soit-elle, ne peut être un rempart contre le sous-développement, la pauvreté et les catastrophes naturelles. La diplomatie préventive doit aussi, et même de façon encore plus marquée, viser à l'élimination des facteurs qui contribuent aux conflits.

M. Chambas (Ghana)

Dans le cadre de la paix et de la sécurité internationales, elle doit insister sur la création d'un ordre mondial juste qui donne à tous accès à de l'eau potable, à des vivres, à un toit et à des services de santé et d'enseignement.

Les premières mesures d'importance doivent être prises au sein de l'ONU, notre organisation. La position prééminente de l'Assemblée générale dans les travaux de l'Organisation doit être affirmée et reconfirmée. Les dispositions de la Charte, notamment l'Article 15 et le paragraphe 3 de l'Article 24, doivent se voir reconnaître tout leur sens et toute leur vigueur. Il y a lieu de souligner que le Conseil de sécurité n'a pas été conçu en tant qu'organe exécutif. C'est dans le but de faciliter la prise de décisions dans des situations d'urgence dues à l'éclatement de conflits que les Membres de l'Organisation lui ont conféré, aux termes de l'Article 24, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Par-dessus tout, la composition actuelle du Conseil de sécurité, avec son système dépassé et clairement antidémocratique de cinq membres permanents qui reflète la situation issue de la deuxième guerre mondiale et avec ses 10 sièges à renouvellement biennal attribués au reste du monde, constitue un défi à une réalité mondiale dans laquelle nous sommes tous censés avoir notre part dans le maintien de la paix. La tendance sous-jacente de certains pays de se considérer comme les décideurs et les agents exécuteurs agissant au nom de tous les Membres de l'ONU, du fait de leur prédominance au sein du Conseil de sécurité, ne nous fait pas sentir, nous, les autres, les bienvenus comme partenaires égaux dans les affaires du monde. Le Conseil de sécurité, nous le maintenons, devrait être en mesure de remplir ses fonctions d'une manière plus démocratique afin d'accroître la légitimité de sa représentation des Membres de l'ONU, conformément à l'Article 24 de la Charte.

A cet égard, nous nous félicitons de la décision prise par le Mouvement des non-alignés lors de son dixième sommet, tenu à Jakarta, consistant à mettre sur pied un groupe de travail sur la revitalisation et la restructuration de l'ONU, et nous espérons que ce groupe de travail apportera une contribution positive à la démocratisation de l'Organisation.

Le peuple et le Gouvernement du Ghana gardent leur confiance - et nous tenons à le réaffirmer ici - dans la capacité de l'ONU de guider les efforts

M. Chambas (Ghana)

de la communauté internationale pour la mise sur pied d'un ordre véritablement nouveau. Nous estimons que l'ONU demeure le seul espoir de l'humanité pour la paix et la prospérité. Ensemble, nous devons résister à la tentation de considérer que certains Etats Membres sont plus égaux que d'autres, que certains Etats Membres sont des dirigeants et tous les autres de simples disciples. Car c'est grâce aux efforts de tous les Membres, petits et grands, agissant de concert par l'entremise de notre ONU, que nous pourrions élaborer et garantir un nouvel ordre mondial juste et équitable qui reflète la diversité de l'humanité, un ordre dans lequel toutes les nations ont une part et un intérêt légitimes du fait de leur égalité. Le peuple et le Gouvernement du Ghana s'engagent à nouveau à poursuivre cet objectif.

M. ALARCON DE QUESADA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Je tiens à féliciter M. Ganev de son élection à la présidence de cette assemblée et à l'assurer de la collaboration de la délégation cubaine.

Nous célébrerons bientôt le cinq centième anniversaire du choc entre deux mondes et du début d'une époque qui allait transformer radicalement les relations entre les nations. Cette histoire dramatique, et encore inachevée, a commencé dans la mer des Antilles et marqué à jamais le destin de ses peuples.

Nos racines les plus profondes, celles qui nous ont donné vie et insérés dans l'histoire, se trouvent dans la rébellion. Pendant des siècles, les Antilles ont été victimes de la cupidité brutale d'intrus de tout acabit et ont constitué un lieu de rencontre d'esclavagistes et de pirates, de trafiquants et d'envahisseurs. Elles ont subi le fléau permanent de la violence et de la cruauté, mais ont aussi été le théâtre de la résistance héroïque de leurs peuples qui se sont soulevés à maintes reprises, poussés par la force anonyme des vents antillais, dans une ardente recherche de liberté. S'il est vrai que c'est le pillage de leurs richesses et l'exploitation inique de leurs habitants qui ont amené les Antilles à la rencontre du reste du monde, c'est bien la lutte menée pour abolir toute servitude et n'avoir d'autre maître que notre propre conscience qui a forgé notre identité profonde et irréductible et qui nous a permis de nous découvrir nous-mêmes.

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

Cette assemblée se réunit en des temps cruciaux et décisifs.

Aujourd'hui, comme il y a 500 ans, nous nous trouvons face à des tentatives de refaire le monde et d'ordonner d'une autre manière les liens entre les nations. Aujourd'hui comme hier, il s'agit de décider si l'avenir permettra de faire fleurir la solidarité humaine ou s'il continuera de subir l'oppression de l'égoïsme, si les dépossédés pourront un jour arriver à l'émancipation ou si leur tragédie se perpétuera pour toujours, si nous abordons une nouvelle aventure colonisatrice ou si l'espérance va enfin commencer à naître pour les pauvres de la terre.

Ces dernières années, l'humanité a été surprise par une succession d'événements qui ont modifié radicalement des aspects importants des relations internationales. Ces événements ont donné lieu à un torrent d'interprétations et de conclusions hâtives inspirées par la démesure des privilégiés et l'optimisme candide de beaucoup d'autres.

La fin de la guerre froide et, partant, le recul du danger de conflagration nucléaire, ne devraient pas servir à tenter d'occulter ce que tout le monde sait. Il faut reconnaître que l'affrontement militaire entre les superpuissances, qui représentait pour l'humanité une menace d'extermination totale, n'a jamais eu lieu, et que l'antagonisme acharné d'hier s'est transformé, par les conjurations unilatérales d'alchimistes déconcertants, en subordination complaisante et en mimétisme bienveillant. Le fait que cette guerre n'ait pas eu lieu est, bien sûr, réjouissant, et il y a lieu de s'en féliciter. Mais identifier cela à la paix universelle serait une absurdité qui ne peut se concevoir que dans une perspective profondément raciste de la part des conquérants.

La période qui semble s'achever, à présent, a été pour le tiers monde une étape marquée par une lutte acharnée pour l'indépendance et la liberté. Pendant que les impérialistes nous menaçaient de cette guerre qui n'a jamais éclaté, ils n'ont épargné ni les moyens ni les ressources pour envahir, attaquer, subjuguier et opprimer les peuples du Sud. Nombreux sont leurs fils qui sont tombés dans des combats qui n'avaient rien à voir avec les rivalités des grands et qui sont morts sans savoir comment cet antagonisme se transformerait en une étrange convergence.

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

De même que l'existence de la guerre froide n'a rien changé au sort du tiers monde, sa disparition ne semble à présent profiter aucunement à ses peuples. L'ancien équilibre du pouvoir qui contenait les blocs antagonistes et qui a évité le conflit militaire direct entre eux n'a pas empêché que soient menées contre le tiers monde la guerre, l'agression et l'intervention.

Rien ne permet d'imaginer que dans les circonstances actuelles, l'unipolarité et l'hégémonisme auront des effets plus favorables pour nos peuples. Au contraire, nous nous trouvons face à des dangers encore plus grands, face à l'ivresse triomphaliste de ceux qui possèdent, en même temps, outre la plus grande puissance militaire, une insurpassable ignorance historique et l'insensibilité morale la plus crasse.

La guerre froide disparaît mais la course aux armements ne se ralentit pas au même rythme, pas plus que l'on n'abandonne le militarisme et la mentalité belliciste. Si le danger de guerre s'éloigne, pourquoi les Etats-Unis aspirent-ils à continuer à développer leur supériorité militaire, comme l'a affirmé récemment le locataire de la Maison Blanche? Contre qui cet empire va-t-il désormais diriger ses armements?

Une rhétorique inlassable promet la fin de la confrontation et le début d'une nouvelle ère de coopération internationale, mais ceci n'existe que dans l'imagination des plus crédules. S'il existait un esprit de coopération internationale et si la guerre froide est terminée, pourquoi ne réduit-on pas radicalement les dépenses militaires des grandes puissances et pourquoi les ressources ainsi dégagées ne sont-elles pas affectées à la promotion du développement des pays sous-développés? Comment expliquer que, justement maintenant, on prétende ramener à un plan encore plus subalterne et hypothétique la coopération internationale pour le développement, limiter davantage encore la participation déjà mince des Nations Unies à cette coopération et la soumettre à des conditions et à des restrictions inacceptables?

Pour la majorité des habitants de la planète, les mutations survenues dans les relations entre les pays du Nord ne signifient rien. Si l'on veut qu'elles commencent à revêtir un sens pour eux, que l'on engage alors des actions résolues et efficaces contre la faim et la pauvreté, qui sont un fléau pour des centaines de millions d'habitants du tiers monde, et contre la

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

malnutrition infantile et les maladies pourtant curables qui tuent chaque jour des milliers d'enfants, en une guerre permanente et silencieuse que certains préfèrent ignorer.

La crise économique, la dette extérieure du tiers monde - qui atteint déjà le chiffre de 1,5 milliard de dollars -, l'inégalité des termes de l'échange, la faim et la misère croissante qui demeurent le lot de l'immense majorité des peuples de l'humanité ont atteint des niveaux jusqu'ici inégalés. Les conséquences de cette crise ébranlent même les économies les plus solides du monde. Les subventions au grand jour et autres politiques égoïstes menacent de faire échec aux accords que l'on cherche à mettre en place depuis des années pour régler le commerce international et risquent de provoquer un affrontement désastreux entre les grandes puissances économiques. Ceci démontre que l'histoire du capitalisme ne peut échapper à ses lois terribles et autodestructrices.

Il n'y a guère lieu d'être optimistes, alors qu'à présent beaucoup ne peuvent même pas faire face aux conséquences d'un rappel des principes du nouvel ordre économique international, proclamé solennellement par cette assemblée, en des temps qui pourtant étaient censés être moins favorables à la coopération internationale.

Une paix véritable, universelle et durable ne sera possible que dans un monde libéré des hégémonismes, fondé sur les droits, les intérêts et les aspirations de tous les peuples; un monde où se traduiront, dans les faits, les intentions et les principes de la Charte de San Francisco et, en particulier, le plein respect de l'égalité souveraine des Etats, de la non-intervention et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, de l'autodétermination des peuples et du droit au développement.

Pour y parvenir, il est indispensable de démocratiser les relations internationales et de démocratiser les Nations Unies, afin que l'Organisation puisse être en mesure de remplir la mission qui est sa raison d'être.

L'ONU ne peut être réduite à un simple instrument de domination des puissants. Les Etats Membres doivent empêcher cela sous peine d'autoriser la liquidation de fait de l'ONU et l'élimination de toute possibilité d'instaurer un monde équitable et pacifique.

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

On ne peut admettre que le Conseil de sécurité agisse comme une société secrète - à l'insu de l'Organisation qui l'a créé et au nom de laquelle il devrait agir - et qu'il s'arroge des attributions qu'il n'a pas et que personne ne lui a conférées. Il est urgent d'examiner à fond la composition, les fonctions et le mode de fonctionnement du Conseil de sécurité pour le rendre véritablement représentatif, pour supprimer le privilège anachronique et antidémocratique du veto, pour rendre ses activités transparentes et les borner strictement à celles qui sont définies par la Charte, et pour faire en sorte qu'il respecte scrupuleusement l'obligation qui lui est faite par la Charte de rendre des comptes à l'Assemblée qui, pour sa part, doit exercer rigoureusement la responsabilité qui lui incombe de le contrôler.

Le Conseil de sécurité n'a pas compétence pour interpréter la Charte, ni pour élargir le champ de ses attributions, ni pour faire tout ce qui lui est ordonné en coulisse. On ne peut tolérer que ceux qui profanent tant l'idée de la démocratie se servent du Conseil pour pratiquer un véritable coup d'Etat aux Nations Unies.

On ne peut pas non plus permettre que progressent les idées visant à consacrer la notion de souveraineté limitée ou à promouvoir la création de mécanismes qui se traduiraient par la transformation de notre organisation en une source permanente d'ingérence, d'intromission et d'intervention au profit des intérêts des puissants.

Il faut démocratiser l'Organisation pour renforcer son rôle et accroître son efficacité, et il est indispensable à cette fin de renforcer, au lieu de réduire, les responsabilités de cette assemblée, seul organe dans lequel nous assumons tous les mêmes responsabilités et qui peut exprimer, par conséquent, la volonté de l'ensemble de la communauté internationale.

Lors de la dixième réunion au sommet qui s'est tenue au début de ce mois à Jakarta, les pays non alignés ont adopté un programme commun visant à faire face à la situation internationale actuelle et à garantir une action concertée aux Nations Unies. Le message de Jakarta, la Déclaration finale et les résolutions approuvées doivent être nos armes pour mobiliser le tiers monde dans la défense de ses droits et organiser notre résistance face à ceux qui veulent imposer un nouvel ordre mondial séditieux, conçu contre les peuples du

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

Sud leur insu, et qui ne serait que l'instauration à l'échelle planétaire des délires hégémoniques dont les cendres ont précisément donné naissance à cette organisation.

Les intentions de ceux qui ourdissent la réorganisation du monde pour mieux le dominer deviennent de plus en plus évidentes. Les peuples du Sud, qui représentent les trois quarts de l'humanité, se verraient réserver à jamais le sous-développement et la pauvreté et continueraient de pourvoir à la richesse des minorités nanties du Nord. Les organisations internationales seraient transformées en mécanismes de domination et d'ingérence pour garantir un système mondial où les puissants imposeraient leurs conceptions et leurs valeurs corrompues. Les nouveaux conquistadors ne portent plus la croix; il ne connaissent que l'épée et la bourse, et leur seul évangile est l'esprit de lucre. Cyniquement, ils se proclament les défenseurs d'une société supérieure et s'emploient de toutes les façons à vouloir représenter la démocratie, la liberté et les droits de l'homme.

Avec la même arrogance que leurs aïeux colonialistes, avec la même arrogance que leurs inspirateurs facistes, les hégémonistes d'aujourd'hui clament la prétendue supériorité de leurs sociétés, de leur mode de vie, de leurs idées, de leurs croyances et de leurs valeurs, et essaient par tous les moyens de les imposer aux autres peuples.

En outre, non seulement ils cherchent à imposer leurs idées, mais également leur "justice", dépourvue de toute équité et qui, sur le territoire même des Etats-Unis, sur la base de critères ouvertement racistes, impose les pires sanctions, y compris la peine de mort, presque exclusivement aux Noirs et aux Latino-Américains. Quel sens peut avoir et comment peut-on tolérer la décision de la Cour suprême de ce pays qui légitime le droit de séquestrer toute personne, de toute nationalité, dans n'importe quelle partie du monde? L'humanité a-t-elle connu semblable abus de pouvoir et d'arbitraire à un autre moment de l'histoire?

En même temps, encouragés par les revers du socialisme européen, ils prétendent décréter la fin des idéaux socialistes et imposer le capitalisme sous sa forme la plus incontrôlée comme modèle unique, définitif et permanent à appliquer sur toute la planète. Ils proclament que les prétendues formules

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

néolibérales sont des dogmes qui doivent être appliqués par tous et n'hésitent même pas à les présenter comme recette exclusive de prospérité et de félicité pour les hommes.

Pour vendre ces idées, on dépense aujourd'hui des millions et des millions de dollars qui pourraient être employés à des fins plus nobles. Les populations du tiers monde n'ont pas oublié que c'est précisément la voracité effrénée du capitalisme qui les a obligés à traverser la longue et pénible expérience coloniale, qui les a écrasés sous le joug du racisme et de la discrimination, qui les a soumis au retard et à la misère dont ils souffrent encore aujourd'hui. Le capitalisme a été et reste la cause principale des maux dont souffrent nos peuples et il ne pourra jamais être leur solution.

Les promoteurs euphoriques du prétendu néolibéralisme débordent d'allégresse face à la faillite de certains projets socialistes qui, comme on le sait, n'ont duré que quelques décennies, et qui ont été entrepris dans des conditions défavorables et dans des pays relativement moins développés.

Ceux qui se réjouissent tant de l'échec de certaines sociétés socialistes devraient être capables de démontrer que le capitalisme résout les problèmes de l'humanité ou à tout le moins, qu'il les a résolus quelque part. Après tout, il s'agit du système qui a régné sur toute la terre pendant des siècles et qui s'est développé complètement dans certains des pays les plus riches.

Après plus de 200 ans de capitalisme dans un pays riche, développé et puissant comme les Etats-Unis, l'ensemble de la population américaine est encore dépourvu d'un système de santé, des millions de personnes réclament un emploi, un logement, une éducation et la protection pendant leur vieillesse, ou souffrent des conséquences de la toxicomanie, de la violence et d'autres fléaux, et des dizaines de millions d'êtres sont victimes des pires manifestations du racisme et de la discrimination raciale. En deux siècles, le pays le plus puissant n'a pu résoudre aucun de ces problèmes par le capitalisme, alors qu'il a bénéficié non seulement de ses propres richesses, mais également de l'exploitation impitoyable d'autres peuples au cours de cette période prolongée.

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

Certains renégats peuvent s'agenouiller devant ce veau d'or trompeur, mais pour comprendre l'échec du capitalisme en tant que projet social il n'est pas nécessaire de lire Karl Marx. Il suffit de se promener dans les faubourgs de New York ou de Los Angeles. Le rêve nord-américain peut éblouir certains esprits faibles, mais pour des secteurs de plus en plus étendus de ce pays, et surtout pour des dizaines de millions d'Afro-Américains, de Latino-Américains, d'autochtones et d'Asiatiques, de chômeurs, de pauvres et de défavorisés, ce rêve a été et continue d'être un cauchemar amer, triste et durable.

Sur quelles bases morales peut-on s'appuyer pour présenter comme archétype universel des sociétés profondément injustes où, face à la consommation effrénée et à l'extravagance de minorités insolentes, nombreux sont ceux qui souffrent d'une vie aussi misérable que les plus pauvres du tiers monde? S'agissant de la solidarité humaine, il n'ont rien à nous apprendre, ils ont au contraire beaucoup à apprendre de nous.

La vérité est que le type de société que l'on cherche à nous imposer est non seulement intrinsèquement injuste et inhumaine, mais elle menace en outre la survie de l'espèce humaine et la vie même de notre planète. La consommation irrationnelle des riches épuise des ressources non renouvelables, empoisonne les mers et les fleuves, rend irrespirable l'air des villes, modifie le climat, élève dangereusement le niveau des mers, inflige des dommages irréparables aux sols, détruit les forêts, étend les déserts et accroît la misère de centaines de millions d'êtres humains. L'environnement est victime également d'une guerre sans trêve qui a déjà entraîné la disparition de nombreuses espèces et menace d'extinction bien d'autres.

Quand l'homme disparaîtra-t-il à son tour victime de sa propre folie?

Combien de temps encore continuera-t-on à célébrer un mode de vie qui nous condamne tous sans exception à mort?

Au moment où je prends la parole devant l'Assemblée, Cuba traverse une période particulièrement difficile. Le blocus économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le peuple cubain dure depuis plus de 30 ans et ne fait aujourd'hui que s'intensifier et s'amplifier. Tout en parlant hypocritement de paix et de coopération internationales, le gouvernement de Washington interdit l'entrée des ports américains aux navires étrangers qui font des affaires avec Cuba et cherche à contraindre des entreprises établies dans d'autres pays à suivre sa politique anticubaine,

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

violant ainsi grossièrement non seulement les droits les plus élémentaires de mon peuple, mais également la souveraineté d'autres pays et les principes et normes fondamentaux du droit international.

Alors que d'anciens adversaires deviennent associés et que le nombre de pays auxquels Washington applique des restrictions économiques est en diminution, le budget et les ressources du bureau gouvernemental chargé d'appliquer ces restrictions ont été augmentés, et il est publiquement reconnu que c'est pour assurer le renforcement du blocus contre Cuba.

Les Etats-Unis entravent dans le monde entier les activités économiques et commerciales de Cuba. Les Etats-Unis essaient de nous empêcher d'acquérir des combustibles, des vivres et des médicaments, exercent des pressions sur les investisseurs et les hommes d'affaires et parviennent bien souvent à en intimider certains et à nuire à des opérations tout à fait légitimes, dans leurs tentatives obstinées et criminelles pour affamer notre peuple.

Jamais un peuple, si ce n'est lors d'une guerre, n'a subi une attaque aussi résolue, continue et totale. Une agression est ainsi conduite contre un pays petit et pauvre, un pays doté d'une superficie limitée et ne possédant que très peu de ressources naturelles, un pays dépourvu de sources d'énergie importantes, un pays dont les possibilités de développement sont indissociablement liées au commerce extérieur, un pays qui ne reçoit ni crédit ni aide financière d'organismes internationaux, un pays à qui même on diminue diverses formes d'aide humanitaire, et que l'on empêche aujourd'hui de faire du commerce.

Le blocus contre Cuba est renforcé au moment où notre pays connaît une situation économique extrêmement difficile à la suite du démantèlement du bloc socialiste, de la désintégration de l'Union soviétique et de la modification brusque et radicale de ses liens avec des pays avec lesquels il effectuait 80 % de ses échanges commerciaux, de la disparition subite des prix justes et équitables qui régissaient ces relations. Il en a résulté pour Cuba une perte de 70 % de son pouvoir d'achat, lequel est passé de 8 139 millions de dollars en 1989 à 2 200 millions cette année. En réalité, Cuba est confrontée à un double blocus qui devient chaque jour plus dur et plus implacable.

La situation particulièrement critique que connaît notre pays et les dommages considérables subis par notre économie ont des incidences inévitables sur les conditions de vie et les niveaux de consommation de la population

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

ainsi que sur les programmes de production et de développement du pays. Dans ces graves circonstances, les impérialistes ont l'espoir qu'en accentuant ce blocus et en le rendant encore plus oppressif ils créeront des conditions de misère et de faim qui contraindront notre peuple à la reddition. Mais cet espoir n'est qu'un vœu pieux. Ceux qui cherchent à nous anéantir ignorent que la ressource principale de Cuba, sa seule véritable richesse, c'est son peuple.

Seul un peuple uni, informé et résolu, un peuple prêt à lutter pour défendre ses acquis, un peuple dont l'équité et la solidarité régissent les relations au sein de la société, a pu affronter cette difficile conjoncture, la surmonter et lutter pour aller de l'avant. Seule une société comme la société cubaine a pu, dans des conditions aussi désastreuses, veiller à ce qu'aucune école ne soit fermée, que ne soit négligée la santé d'aucun de nos enfants, d'aucune de nos personnes âgées et de nos femmes et d'aucun de nos hommes, qu'un seul de nos concitoyens ne soit oublié. Nos ennemis enragés et nos censeurs hypocrites peuvent-ils en dire autant?

Il ne saurait y avoir de meilleure preuve de la force de notre système social, de la détermination immuable et de l'unité du peuple cubain dans la défense de sa révolution que sa résistance héroïque face à l'impérialiste acharné. Combien de pays ont-ils pu surmonter une telle épreuve?

Mais cette guerre économique à grande échelle n'est pas la seule action entreprise contre Cuba. Une partie du territoire reste occupée illégalement par une base militaire des Etats-Unis, qui est le point de départ de fréquentes provocations. L'espace aérien et les eaux territoriales de notre pays sont le théâtre permanent de manoeuvres militaires de la part de la puissance qui nous agresse. Plus de 1 500 heures d'émissions radiophoniques agressives sont hebdomadairement émises à destination de Cuba et il y a eu des tentatives infructueuses pour envahir nos ondes télévisuelles. Le territoire nord-américain est utilisé, de façon ouverte et éhontée, et avec la complicité évidente des autorités de ce pays, pour lancer des attaques terroristes contre nous; Cuba est la cible d'une campagne systématique de mensonges destinée à porter préjudice à l'image d'un pays que l'on n'a pas réussi à vaincre et qui refuse de renoncer à son indépendance.

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

Comme il n'a pas été capable de nous plier à sa volonté, l'impérialisme nous menace d'extermination et cherche à obliger le reste du monde à acquiescer à son infâme génocide. Le blocus yankee est une violation brutale des droits du peuple cubain tout entier ainsi que des normes internationales et de la souveraineté d'autres pays. Il est, surtout, un affront moral.

Ceux qui pensent qu'ils peuvent mettre Cuba à genoux se trompent. Notre peuple a parcouru un long chemin pour atteindre sa pleine émancipation. Il a commencé sa marche, complètement seul, il y a plus de 120 ans. Sur son espace insulaire limité, sans alliés, sans l'appui matériel d'aucun gouvernement, il a lutté pendant plus de trois décennies contre une force militaire mieux entraînée et plus nombreuse que celle que l'Espagne avait employée pour combattre la rébellion de l'ensemble de ses colonies. Déjà alors, des tentatives avaient été faites pour isoler notre peuple du reste du monde; déjà alors, l'opresseur avait trouvé des complices; déjà alors, il avait essayé de vaincre notre peuple par la faim et il avait réussi à anéantir une partie substantielle de notre population.

Le patriote portoricain, Eugenio María de Hostos, a pu décrire ces temps douloureux de l'histoire de Cuba en ces termes :

"Il est nécessaire de se placer mentalement dans cette situation terrifiante, la plus tragique dans laquelle un peuple se soit jamais trouvé : un peuple privé de tout, alors que son ennemi est doté de toutes les forces et de toutes les ressources de la civilisation; un peuple abandonné, tandis que son ennemi est soutenu; un peuple méprisé, alors que son ennemi peut se flatter de la complicité du monde entier. Il est nécessaire d'être capable de ressentir toutes les souffrances d'une agonie qui dure depuis de nombreuses années, pour savoir combien difficile est la révolution, pour réaliser combien de temps s'est écoulé, pour comprendre la prodigieuse résistance des combattants, pour apprécier leur héroïsme, pour être digne d'admirer ces hommes admirables...

Il est nécessaire de vivre dans une période aussi infâme que celle-ci, trébuchant dans les ténèbres de l'injustice, pour ne pas ressentir pour ces hommes, qui se sont élevés par eux-mêmes à la dignité d'hommes complets, tout l'enthousiasme respectueux, toute l'admiration spontanée, qu'inspirent ceux qui sont capables de représenter héroïquement les plus hautes vertus de l'humanité."

M. Alarcón de Quesada (Cuba)

Cette période dont parlait Hostos a été certainement plus difficile encore pour notre peuple. Aujourd'hui, nous avons affaire à un ennemi encore plus puissant que l'Espagne d'alors, mais nous pouvons compter sur un peuple uni, aguerrri, digne héritier de ces combattants qui n'ont jamais cédé face aux pires adversités. Jamais nous ne trahisons leur mémoire; jamais nous ne renoncerons à une patrie que nous avons libérée dans des fleuves de sang et au prix de lourds sacrifices.

Nous bénéficions également de la solidarité des peuples. Nous savons que nombreux sont les opprimés, les exploités, les victimes de la discrimination en ce monde qui placent leurs espoirs dans la survie de Cuba.

Au nom de nos morts et de ceux qui aspirent à une vie digne, nous continuerons à résister. Nous ne trahisons pas le mandat que nous ont confié nos aïeux ni la confiance des peuples. Nous nous montrerons capables de résister et nous saurons comment résister.

Nous continuerons à nous acquitter de notre devoir le plus sacré : sauver la patrie, la révolution et le socialisme. Pour eux, nous continuerons notre lutte, sans hésiter, en dépit de tous les obstacles, quelque dures et difficiles que soient les circonstances, jusqu'à la victoire.

M. WONG (Singapour) (interprétation de l'anglais) : En 1989, l'année au cours de laquelle le mur de Berlin est tombé et qui a vu la fin de la guerre froide, 159 Etats Membres étaient représentés ici à cette tribune. Aujourd'hui, soit trois ans plus tard, ils sont au nombre de 179, soit une augmentation de 20. Cette tendance va-t-elle continuer? S'il en est ainsi, 200 Etats Membres pourraient bien être représentés ici quand nous nous réunirons de nouveau en 1995. Ces nouveaux pays viendront-ils d'Afrique, d'Asie, d'Europe ou des Amériques? Les douleurs de la naissance de ces nouveaux Etats seront-elles aussi aiguës que celles de la naissance de certains de nos nouveaux Membres, tels que la Croatie, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine, la République de Moldova et la Géorgie? Ou bien naîtront-ils de façon pacifique?

J'ai commencé ma déclaration par ces questions, parce que je crois que notre tâche première à cette session est de nous défaire du sentiment d'euphorie que beaucoup d'entre nous ont ressenti lorsque la guerre froide a

M. Wong (Singapour)

pris fin. La tragique expérience du Koweït comme l'angoisse persistante des ex-Yougoslaves nous font voir ressurgir des forces que nous pensions avoir été balayées par les forces de la modernisation. Des fantômes qui sommeillaient depuis des décennies se sont réveillés pour venir nous hanter. Combien encore vont se réveiller dans les années à venir?

Cette session doit nécessairement être une session de sérieuse réflexion. A cet égard, je suis très heureux que nous ayons élu l'Ambassadeur Ganev, de la Bulgarie, pour diriger nos débats. Cela reflète la confiance qu'ont les Etats Membres dans ses capacités à conduire à bien nos délibérations. La position géographique de la Bulgarie lui permet d'avoir une vue pénétrante des problèmes que nous avons à étudier.

Je voudrais également rendre hommage aux talents de guide éclairé dont a fait preuve le prédécesseur de notre président, l'Ambassadeur Samir Shihabi. En outre, nous tenons également à exprimer notre gratitude à M. Javier Pérez de Cuéllar pour les 10 années qu'il a consacrées de façon exemplaire au service des Nations Unies en tant que Secrétaire général.

Permettez-moi aussi de féliciter M. Boutros Boutros-Ghali pour son dynamisme et la sagesse dont il a fait montre au cours de la première année dans ses fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que la guerre froide, même si elle avait terrifié bon nombre d'entre nous dans cette assemblée, avait effectivement gelé ou réprimé bien des divisions tribales, religieuses, ethniques et culturelles. Avec la disparition de la guerre froide, elles ont ressurgi. En voici quelques exemples récents évidents. Tandis que je parle ici, les conflits font rage entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos du Nagorny-Karabakh, en Moldova, en Géorgie et en Afghanistan. La Somalie est en train de voler en éclats; l'ancienne Yougoslavie est divisée par des guerres tribales. Le monde ne s'est pas encore remis du choc des atrocités et du mépris flagrant des principes humanitaires fondamentaux en Bosnie-Herzégovine au nom de "l'épuration ethnique", que nous condamnons comme une pratique abominable.

Dans ce contexte, le rapport du Secrétaire général "Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix"

M. Wong (Singapour)

(A/47/277) nous apparaît approprié et opportun. Les Membres de l'Organisation des Nations Unies ne tomberont peut-être pas tous d'accord sur son analyse, pas plus que toutes ses recommandations ne seront universellement acceptées. Mais c'est un document à longue portée qui contient des propositions concrètes pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. Wong (Singapour)

Il contient également les recommandations du Secrétaire général sur les façons de renforcer et de rendre plus efficace la capacité de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines de la diplomatie préventive, du rétablissement de la paix, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix. Nous devons féliciter le Secrétaire général et son personnel qui ont élaboré ensemble un document complet et mûrement réfléchi qui soulève les questions dont les Etats Membres auront à traiter.

Il couvre de nombreux domaines qui seront pour nous matière à réflexion, mais il nous permet également d'y ajouter nos propres idées. Ainsi, le rapport, pour des raisons évidentes, s'abstient de jeter des blâmes ou d'enquêter sur les causes des conflits récents. C'est là le travail des Etats Membres. Nous devons être tout à fait au clair sur la question de savoir si la prolifération de nouveaux Etats pendant ces dernières années est un événement naturel et bienvenu, un phénomène apparenté à ce que nous avons vu à l'époque de la décolonisation, ou s'il est le reflet d'un état de désordre dans les structures de la société humaine que nous avons créée au XXe siècle. Ou serait-ce que, comme le suggère l'"Agenda pour la paix", "les causes les plus profondes du conflit" sont "misère économique, injustice sociale et oppression politique" (A/47/277, par. 15). Il faut que nous soyons au clair sur ce qui se passe parce que c'est cela qui, à son tour, déterminera la mission que nous confierons à l'Organisation. Quant un conflit éclate au sein d'un Etat, la mission de l'ONU devrait-elle être de résoudre le conflit et de réunir pacifiquement les factions, comme en Angola et en El Salvador, ou devrait-elle être de faciliter une scission pacifique du pays, comme en Yougoslavie? Ce ne sont pas là des questions théoriques. Ce sont des questions pratiques auxquelles font face, sur une base quotidienne, les gardiens de la paix de l'ONU dans l'ancienne Yougoslavie et en Somalie.

Afin d'éviter tout malentendu, je tiens particulièrement à féliciter les nouveaux Etats Membres qui sont entrés dans l'Organisation cette année, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la République de Moldova, Saint-Marin, la Slovénie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Je crois qu'ils seront d'accord avec moi pour dire que, si d'autres Etats Membres se joignent encore à nous, nous devons veiller à ce qu'ils naissent de manière pacifique et non à la suite de guerres et de conflits.

M. Wong (Singapour)

L'"Agenda pour la paix" précise également que les fonctions des gardiens de la paix de l'Organisation des Nations Unies ont dépassé de beaucoup leur mandat habituel. Par le passé, les gardiens de la paix de l'ONU étaient traditionnellement expédiés une fois élaboré un accord de paix entre les parties en guerre. Aujourd'hui, les forces de l'ONU s'occupent de tâches diverses allant de la surveillance des élections à l'inspection des installations nucléaires. Cette gamme de fonctions s'accroîtra sans doute. Comme le souligne l'"Agenda pour la paix", ces fonctions comporteront la diplomatie préventive, le rétablissement de la paix, le maintien de la paix et la consolidation de la paix.

Je tiens à indiquer aussi les points du rapport sur lesquels je suis d'accord. Premièrement, je reconnais que l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle plus actif en matière de diplomatie préventive. Comme le dit le rapport, la diplomatie préventive :

"... exige que des mesures soient prises en vue d'instaurer la confiance, et implique un dispositif d'alerte rapide reposant sur le rassemblement d'informations ainsi que sur des procédures formelles ou informelles d'établissement des faits; elle peut comprendre le déploiement préventif et, dans certaines situations, la création de zones démilitarisées."

(A/47/277, par. 23)

Deuxièmement, je suis également d'accord pour estimer que le Conseil de sécurité peut jouer un rôle plus actif aujourd'hui parce que, comme le dit le rapport :

"L'unité accrue du Conseil permet de disposer des moyens de pression et de la force de persuasion nécessaires pour amener les parties hostiles à négocier." (Ibid., par. 35)

Troisièmement, je reconnais que l'Organisation des Nations Unies devrait travailler de concert avec les groupements régionaux. Je pense que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) serait heureuse de le faire. L'approbation par l'ONU du Traité d'amitié et de coopération, signé à Bali, en Indonésie, en 1976, et qui a récemment reçu l'adhésion du Laos et du Viet Nam, pourrait en faire un modèle que d'autres régions pourraient imiter.

Ayant imposé à l'Organisation des Nations Unies ces fardeaux nouveaux et importants, il est absurde que les Etats Membres, et surtout les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, privent l'Organisation

M. Wong (Singapour)

des fonds nécessaires pour mener à bien ces opérations. Les arriérés non payés des opérations de maintien de la paix des Nations Unies se montent actuellement à 800 millions de dollars. De tels arriérés augmenteront sans doute du fait que le coût des opérations du maintien de la paix pour l'année en cours uniquement atteindra vraisemblablement 3 milliards de dollars.

Certains des plus gros débiteurs de l'Organisation des Nations Unies viennent des pays du Nord. Il serait tragique que les pays du Nord présument qu'ils sont à l'abri des épreuves politiques et économiques du Sud. La Yougoslavie a démontré que ces problèmes peuvent exploser à leur porte. Les techniques modernes élaborées par les pays développés ont transformé notre monde en un village planétaire au sens réel du terme. Aucun villageois ne saurait rester passif devant un incendie dans la maison d'un voisin car, s'il en était ainsi, sa propre maison pourrait brûler.

Nous l'avons clairement vu au Sommet de Rio de Janeiro au début de l'année. Les pays du Nord ont demandé aux pays du Sud de modérer leur déboisement, leur production de chlorofluorocarbone (CFC) et leur développement polluant, car ils craignaient que les effets de ces activités dans le Sud ne dérivent chez eux. Cependant, alors qu'ils comptent que les pays relativement appauvris du Sud feront de courageux sacrifices, ils ne sont pas disposés à consentir des sacrifices égaux dans leur style de vie relativement aisée. Compte tenu de telles difficultés, il est remarquable que le Sommet de Rio soit parvenu au consensus sur le programme Action 21. Nous qui sommes à l'Assemblée générale devrions entériner la Déclaration de Rio et le programme Action 21 et adopter une bonne décision créant une commission de haut niveau sur le développement durable. L'élan acquis à Rio de Janeiro doit être maintenu et assorti d'un suivi.

Pour s'attaquer de front à ces questions écologiques, le monde a également besoin d'insuffler une nouvelle énergie à l'économie mondiale. Nous devons convaincre les pays du Nord que s'ils veulent que le Sud accorde une plus grande attention à leurs préoccupations en matière d'environnement mondial, ils doivent de leur côté faire progresser l'économie mondiale en complétant le plus rapidement possible avec succès les négociations d'Uruguay. Au lieu de cela, les pays du Nord s'occupent d'intégration régionale. Quel que soit le sort du Traité de Maastricht, un marché européen intégré unique sera mis en place d'ici janvier 1993, conforté par un accord

M. Wong (Singapour)

élargi avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), qui pourrait mener à une coopération économique accrue entre la Communauté européenne et l'EFTA, connue sous le nom de zone économique européenne. La zone nord-américaine de libre-échange est à la veille d'être créée. Si ces dispositions ne comportent d'avantages que pour les pays du Nord, sans que le Sud n'en tire aucun, il est peu probable que le Sud coopérera avec le Nord en ce qui concerne les questions relatives à l'environnement.

Heureusement, le Sud ne s'est pas croisé les bras. Une révolution économique importante s'y produit également, dont l'effet se fait sentir sur la vie de milliards d'êtres humains, surtout dans de grandes nations comme la Chine, l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie. Si les tendances actuelles persistent, d'ici à l'an 2000 les pays de l'ANASE et les économies de l'Asie, qui ont commencé récemment à s'industrialiser, auront un produit national brut (PNB) de 3,3 billions de dollars, les deux tiers du PNB des Etats-Unis pour 1990 ou la moitié du PNB de la Communauté européenne pour 1990. La Chine pourrait doubler son PNB d'ici la fin de la présente décennie. Il est clair que certaines régions du Sud connaîtront une croissance économique explosive.

A l'exception de quelques-uns qui continuent de prôner les vertus de l'économie dirigée, pratiquement tous les pays du monde comprennent à présent qu'ils doivent instaurer des réformes économiques. Les vieux systèmes économiques, avec leurs faiblesses et leurs défauts manifestes qui ont freiné la croissance économique, doivent être abandonnés. A quelques exceptions près, tous les Etats travaillent à introduire un système d'économie de marché. Or, un tel réajustement à la concurrence économique ouverte ne va pas sans sacrifices et sans concessions politiques importantes. Les économies de transition ont connu de grandes difficultés et perturbations économiques pendant la première période de leur ajustement. Le Nord doit comprendre qu'il va de son intérêt d'aider ces pays en combattant le protectionnisme. Moyennant un tel appui, les pays en développement devraient pouvoir mener à bien cette transition économique.

M. Wong (Singapour)

Si cette révolution économique massive du Sud réussit, il s'ensuivra une marée montante qui soulèvera l'humanité tout entière - que ce soit dans le Sud ou dans le Nord. Cette marée montante permettra peut-être aussi d'éteindre les flammes de la discorde ethnique et tribale qui a éclaté partout dans le monde.

Les pays de l'Asie du Sud-Est ont parfois été appelés "les Balkans de l'Asie". Cependant, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont déjà connu 20 ans de paix et de développement économique. Grâce à la coopération régionale au sein de l'ANASE et à la concentration des énergies nationales sur le développement économique la région de l'ANASE est devenue la région la plus prospère et la plus pacifique du tiers monde. Il n'y a aucune raison que l'expérience de l'ANASE ne puisse se répéter dans le reste du monde. J'espère que l'Assemblée générale, à cette session, réfléchira à cette question alors qu'elle recherche des solutions aux tragédies dont nous sommes actuellement les témoins.

M. HOLO (Bénin) : Monsieur le Président, le Nigéria et le Pakistan sont en deuil. En cette triste occasion, je tiens à exprimer aux Gouvernements et aux peuples de ces deux pays amis, toute la compassion du Bénin qui partage leur malheur et comprend leur douleur.

Je voudrais, à mon tour, joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune pour adresser les chaleureuses félicitations de la République du Bénin à M. Ganev à l'occasion de sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Son pays, la Bulgarie, et son éminente personnalité méritent cet honneur.

Je tiens également à féliciter son prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, de l'Arabie saoudite, qui a assuré la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale avec compétence et efficacité.

Il me faut rendre un hommage mérité au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son courage, son dévouement et sa disponibilité au service des idéaux de l'Organisation.

Moins d'un an après son élection à la tête de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali a déjà donné la preuve de son efficacité et de ses qualités de diplomate émérite, qui forcent l'admiration

M. Holo (Bénin)

de la communauté internationale tout entière. Les efforts inlassables qu'il déploie afin de ramener la paix dans les différents foyers de tension à travers le monde, méritent le soutien actif de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le rapport détaillé, et fort bien élaboré, qu'il vient de nous présenter en est un témoignage éloquent.

Je voudrais aussi réitérer à son prédécesseur, M. Javier Pérez de Cuéllar, l'hommage de ma délégation pour son oeuvre appréciable au service de notre organisation universelle, dont le cercle ne cesse de s'élargir au fil des années.

Le Bénin voudrait saisir cette opportunité pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Etats Membres des Nations Unies qui sont : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la République de Moldova, l'Ouzbékistan, Saint-Marin, la Slovénie, le Tadjikistan et le Turkménistan.

Nous avons salué unanimement, à l'occasion de la dernière session de l'Assemblée générale, la fin de l'ère des confrontations et l'avènement d'une ère de coopération internationale basée sur l'esprit de solidarité, de fraternité entre les nations du monde.

Le Bénin s'était félicité, dans cet esprit, de la naissance et de l'admission comme Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies des Etats indépendants issus de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques après la signature des Accords de Minsk.

Le premier sommet des chefs d'Etats ou de gouvernements des Etats membres du Conseil de sécurité, tenu le 31 janvier 1992, avait, à cet égard, indiqué la fin de la guerre froide et appelé de tous ses voeux l'avènement d'un nouvel ordre mondial plus stable et plus prospère dont l'Organisation des Nations Unies sera l'ossature.

Force nous est, malheureusement, de constater que la présente session de notre organisation s'ouvre à un moment où une recrudescence sans précédent des foyers de tension s'observe à travers le monde, faisant des activités de maintien de la paix une des préoccupations essentielles des Nations Unies au cours de ces 10 derniers mois.

Ces foyers de tension illustrent la fragilité de la paix et de la sécurité internationales à un important tournant de notre histoire.

M. Holo (Bénin)

Qu'il me soit permis de souligner ici que le Conseil de sécurité, dans sa déclaration du 31 janvier 1992, avait indiqué que le développement du mouvement démocratique et la promotion du respect des droits de l'homme contribueront à rendre le monde plus stable et plus prospère.

Ma délégation tient à réaffirmer que, tout en favorisant l'éclosion de nouvelles nations par l'affirmation de la volonté inébranlable des peuples de recouvrer la liberté, la dignité et la justice à travers le respect de leurs valeurs culturelles et politiques propres, la communauté internationale se doit d'encourager la recherche du consensus et l'esprit de tolérance et de dialogue qui peuvent encore constituer aujourd'hui une base pour une transition pacifique.

Faire prévaloir la négociation sur l'usage de la force, l'échange sur l'exploitation, la liberté sur la contrainte, telles sont les actions qui doivent guider chacun de nos pays, en vue du renforcement de la capacité de l'Organisation dans les domaines de la diplomatie préventive, du maintien et du rétablissement de la paix.

Nous avons coutume de dire que notre planète est malade. Elle est malade du retard de développement découlant des déséquilibres financier, technologique, scientifique et écologique entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud. Elle est malade des injustices sociales et de la pauvreté extrême qui déshumanise nombre de peuples qu'on dit "en voie de développement".

A tous ces maux qui sont aujourd'hui aggravés par le réveil des nationalismes, il nous faut ajouter de nouveaux types de maladies qui déciment nos populations à travers le monde.

Il est donc impérieux que les nations se ressaisissent et contribuent individuellement et collectivement à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Dans ce cadre, le rapport du Secrétaire général, dénommé "Agenda pour la paix", présenté en application de la déclaration adoptée par la réunion au sommet du Conseil de sécurité, le 31 janvier 1992, constitue une base de réflexion sérieuse ouvrant de nouvelles perspectives. Nous devons tous apporter notre contribution à l'enrichissement de ce document afin que notre rêve d'un monde meilleur, par rapport à celui dans lequel nous vivons, puisse devenir une réalité dans les prochaines années.

M. Holo (Bénin)

En ce qui nous concerne, en Afrique, notre continent a déjà trop souffert pour que nous n'essayions pas aujourd'hui, tous ensemble, la main dans la main, de conjuguer nos efforts, de mettre en commun tout ce que nous avons d'intelligence, de courage, de force et de ressources pour réduire la souffrance, soulager la misère, mettre en place une stratégie cohérente de développement durable.

Le souhait du Bénin est de voir le continent africain se débarrasser de toutes les guerres fratricides et intestines, de tous les conflits qui entravent son développement. Il suffit de regarder autour de nous pour comprendre le drame que vivent nos frères au Libéria, en Somalie et au Soudan, pour ne citer que ceux-là. L'Afrique fait désormais la preuve, s'il en était encore besoin, qu'elle peut résoudre au mieux ses conflits lorsque les ingérences étrangères ne viennent pas les compliquer. C'est pourquoi, pour enrayer l'instabilité et l'insécurité qui règnent sur le continent africain, la communauté internationale se doit d'apporter son ferme soutien aux efforts en cours pour ramener la paix au Libéria et en Somalie.

Mon pays, assumant la présidence en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), déploie depuis le mois d'août des efforts intenses pour amener les protagonistes du drame libérien à faire taire les armes en vue de la réconciliation nationale. Le Bénin n'a d'autre intérêt au Libéria que la paix. Les efforts du Président Soglo méritent d'être soutenus, d'abord par les Africains, ensuite par toutes les grandes puissances et tous les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le Bénin espère que les récents appels lancés par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est tenue du 28 juin au 2 juillet 1992 à Dakar, aux protagonistes du drame que vit l'Afrique en Somalie et au Soudan seront entendus pour faire cesser les hostilités et engager des négociations en vue de la réconciliation nationale. C'est, à notre avis, la condition sine qua non pour préserver l'unité et l'intégrité de ces deux pays ravagés également par la famine.

Il importe de souligner l'espoir qu'a suscité l'action humanitaire des Nations Unies en Somalie en vue de sauver les populations de ce pays de la famine. C'est aussi l'occasion de saluer l'action de tous les pays et

M. Holo (Bénin)

organisations humanitaires qui interviennent dans cette région, malgré les menaces que font peser sur eux, sur le terrain, les différentes parties au conflit. Nous saluons enfin les efforts particuliers de M. Boutros Boutros-Ghali, à qui nous devons une prise de conscience plus grande sur ce drame et ses horreurs. Son Représentant spécial l'Ambassadeur Sahnoun, de l'Algérie, mérite à cet égard notre admiration fraternelle.

Il y a quelques mois encore, la communauté internationale se réjouissait des mutations positives intervenues dans la situation en Afrique du Sud et qui devaient couronner le combat inlassable mené par les Noirs d'Afrique du Sud contre un système qui, pendant plus d'un demi-siècle, les a réduits à l'esclavage. C'est le lieu de réaffirmer la position de mon pays qui demeure sans équivoque sur le problème de l'apartheid. Ce système odieux et inhumain devra être démantelé dans les faits comme en droit pour permettre l'avènement d'une Afrique du Sud démocratique et multiraciale où le principe de "un homme une voix" s'imposera comme une réalité politique.

La récente évolution de la situation politique et sociale dans ce pays, notamment le regain de violence qui a déjà fait des centaines d'innocentes victimes, montre malheureusement que beaucoup de difficultés et d'obstacles restent encore à franchir avant le démantèlement total de l'apartheid. Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales, nous devons encourager le dialogue entre les différents acteurs de la scène politique sud-africaine, qui ont encore à surmonter de profondes divergences politiques, tout en continuant de maintenir la pression sur le régime sud-africain afin que se poursuivent et s'accélèrent les réformes déjà entamées.

C'est la signification que le Bénin donne à l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 765 (1992) sur la question de l'Afrique du Sud, à la nomination par le Secrétaire général d'un Représentant spécial pour l'Afrique du Sud et à l'envoi d'observateurs des Nations Unies dans ce pays.

En Angola, nous sommes heureux de constater que le processus de paix déclenché depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu d'Estoril, au Portugal, le 31 mai 1991, suit son cours. Les Etats Membres des Nations Unies doivent, dans ce cadre, soutenir ce pays déchiré par 15 années de guerre fratricide, dans son effort de démocratisation, dont l'une des étapes importantes sera franchie avec les élections libres prévues pour les 29 et 30 septembre 1992, c'est-à-dire à partir de demain.

M. Holo (Bénin)

La délégation béninoise se réjouit du fait que le processus de dialogue initié entre le Gouvernement de Maputo et les responsables de la RENAMO a abouti à la signature à Rome, le 7 août 1992, d'un accord de paix entre les deux parties. Puisse la paix intervenir effectivement et définitivement au Mozambique pour permettre à tous les fils et filles de ce pays de s'atteler à l'oeuvre de reconstruction nationale!

La Conférence de Madrid sur la paix au Moyen-Orient avait auguré des perspectives d'un arrangement raisonnable entre Arabes et Israéliens avec l'espoir d'une paix durable. Les récents changements politiques intervenus en Israël peuvent permettre aux négociations en cours de connaître une évolution satisfaisante et acceptable pour toutes les parties au conflit. Il est de notre devoir d'encourager le dialogue nécessaire, engagé en vue d'une paix durable, qui garantisse l'existence de l'Etat hébreu et d'un Etat palestinien dans des frontières sûres et reconnues par tous.

Cela suppose de notre part que nous puissions être à l'écoute des uns et des autres. C'est dans cet esprit que le Bénin a renoué cette année des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël. Nous sommes guidés par la ferme volonté d'utiliser cette position charnière d'ami traditionnel des pays arabes et de nouveau partenaire de l'Etat hébreu comme tremplin pour contribuer, autant que faire se peut, à rapprocher les deux parties. Mon pays appelle de tous ses voeux le succès du processus de paix déclenché depuis Madrid.

La solution du problème du Moyen-Orient passe également par l'application conséquente et effective des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui soulignent l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre ainsi que la nécessité d'oeuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues et garanties par la communauté internationale, y compris la Palestine et Israël.

Mon pays est préoccupé par les tueries et les violations flagrantes des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, conséquence de la désintégration de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

M. Holo (Bénin)

La persistance du drame que vivent les populations de ce pays menace la paix et la sécurité internationales et constitue un nouveau défi pour notre organisation.

De l'avis de mon gouvernement, trois facteurs peuvent exercer une influence favorable sur les efforts entrepris par les Etats européens et par l'ONU pour rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie, à savoir, la cessation immédiate des hostilités, le respect de l'intégrité territoriale des différents Etats nés de la désintégration de l'ex-Fédération et la protection des minorités.

J'ajoute enfin notre condamnation, sans appel, de la pratique inacceptable de l'épuration ethnique, pratique très peu digne de l'espèce humaine, dont chaque homme devrait avoir aujourd'hui honte.

Mon pays exprime cependant l'espoir qu'en vertu de l'universalité de notre organisation, la demande d'admission de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ne rencontrera aucun obstacle, et que cette admission sera même un catalyseur pour réaliser une paix juste et durable dans les Balkans.

Le nouvel esprit de consensus, en particulier parmi les membres permanents du Conseil de Sécurité, et la fin de la guerre froide ont favorisé le climat actuel de détente sur la scène politique internationale. Dans ce contexte, le désarmement général et complet doit rester l'objectif final de la communauté internationale en cette fin du XXe siècle.

Le souhait de la République du Bénin est de voir les énormes ressources englouties dans la fabrication et l'achat des armes réorientées vers la satisfaction des besoins les plus pressants de développement des pays du tiers-monde.

Nous estimons qu'un grand pas sera fait dans ce sens si la proposition du Secrétaire général relative au prélèvement d'une taxe sur la vente des armes, pour combler le déficit budgétaire des Nations Unies et lui donner ainsi plus de ressources pour réaliser les tâches que nous lui confions, rencontrait l'agrément de la communauté internationale, notamment des pays producteurs d'armes. Mon pays soutient donc cette proposition de M. Boutros Boutros-Ghali.

M. Holo (Bénin)

En outre, le Bénin reste solidaire de toutes les résolutions des Nations Unies touchant à la réduction, à la limitation et à la non-prolifération des armes nucléaires.

On ne cessera jamais de le répéter, la communauté internationale est aujourd'hui à un tournant. La volonté manifestée par les Etats Membres de progresser vers la solution des conflits régionaux et le nouveau sentiment d'urgence face aux menaces globales pesant sur le bien-être de la planète créent une occasion historique de s'attaquer aux vrais problèmes auxquels nous sommes tous confrontés.

Certes, l'économie mondiale a suivi une progression quelque peu remarquable ces dernières années, qui s'est notamment manifestée par l'extension de l'économie de marché et la naissance de grands ensembles économiques en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Cependant, la coopération internationale nécessaire à la création d'un nouvel ordre mondial ne se met guère en oeuvre. Les déséquilibres entre le Nord et le Sud s'accroissent. Si les tendances actuelles se maintiennent d'ici à l'an 2000 les citoyens des nations les plus riches du monde auront un revenu annuel moyen de plus de 13 600 dollars, alors que ceux des pays africains les moins avancés auront un revenu par habitant de 217 dollars seulement, soit 12 dollars de moins qu'en 1985. Cette forte diminution s'est déjà manifestée dans nombre de pays.

Force est donc de constater que le problème de la libération économique de l'Afrique se pose encore dans toute son acuité, tous les efforts déployés pour enrayer et inverser la tendance de l'économie de nos pays à la dégradation s'avèrent vains; l'horizon économique de l'Afrique s'assombrit de plus en plus.

Il convient ici d'aborder la question de la dette, et plus précisément en Afrique au Sud du Sahara.

Dans l'un des rapports sur la crise de la dette, le Secrétaire général soulignait que les lourdes obligations imposées par le service de la dette ont donné naissance à de graves problèmes budgétaires.

Ce sont les investissements publics et les dépenses sociales qui en ont surtout subi les conséquences, les groupes sociaux les plus vulnérables étant de ce fait les plus durement touchés.

M. Holo (Bénin)

Aujourd'hui, notre continent croupit sous l'écrasant fardeau de la dette qui s'élève actuellement à plus de 270 milliards de dollars des Etats-Unis.

En 1990, nos Etats ont dû déboursier 23 milliards de dollars des Etats-Unis pour régler le service de cette dette.

Face à ces difficultés de plus en plus éprouvantes au niveau des ressources, la plupart de nos Etats se sont engagés dans des programmes d'ajustement structurel.

Ces programmes ne bénéficient pas encore des ressources réellement nécessaires au développement de nos économies sinistrées. C'est pourquoi le Bénin lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle engage des actions plus concrètes et urgentes pour réduire la charge de la dette des pays africains et pour accroître les apports financiers en faveur de leur développement.

Les mesures d'allégement ou d'annulation dans certains cas, des dettes dont nos pays supportent difficilement le poids, devront être accompagnées de programmes détaillés et explicites sur les conditions de financement des programmes d'ajustement structurel et de remboursement des dettes de nos Etats.

Sur un autre plan, la quarante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, après l'examen et l'évaluation finale de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990), a adopté le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Ce fut l'occasion de recentrer l'intérêt de la communauté internationale sur les difficultés socio-économiques auxquelles continuent de se heurter les pays africains.

Pour atteindre les objectifs du nouveau Programme, il est maintenant temps que la communauté internationale traduise en actes concrets les engagements pris et maintes fois renouvelés d'appuyer les efforts que déploient les pays africains eux-mêmes pour parvenir à une croissance et à un développement socio-économiques autonomes.

En effet, le Secrétaire général a déclaré que l'Afrique fait partie des cinq priorités des Nations Unies pour les années 90. Au regard des quatre

M. Holo (Bénin)

autres priorités que sont : l'environnement, le maintien de la paix, la lutte contre l'abus des drogues et l'assistance humanitaire, nous constatons qu'aucune disposition concrète n'est encore prise pour traduire dans les faits cette option prioritaire.

M. Holo (Bénin)

Ma délégation est sérieusement préoccupée par la situation qui prévaut un an après l'adoption de la résolution 46/151 relative au nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF) dans la mesure où le lancement du programme par le Secrétaire Général n'est pas encore effectif; les mécanismes de suivi, notamment le Groupe consultatif de haut niveau, le Comité interagences et le Comité directeur ne sont pas encore mis en place; l'étude sur la nécessité et la faisabilité de la création d'un fonds de diversification pour les produits de base africains n'est pas encore réalisée alors qu'elle doit faire l'objet d'un rapport que le Secrétaire Général présentera à la quarante-huitième session de l'Assemblée générale; et la mise en place des ressources financières adéquates demeure hypothétique.

Je voudrais exprimer le vif espoir que tout sera mis en oeuvre pour qu'avant décembre 1992 et au plus tard janvier 1993 le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 sortira de sa léthargie actuelle pour entrer dans une phase véritablement active et dynamique à la hauteur de nos espérances.

Dans une certaine mesure, le Plan d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années 90 souffre des mêmes maux que le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Ce qui n'est pas de nature à améliorer les conditions de vie et de travail des couches et catégories les plus vulnérables des pays les moins avancés.

Les efforts devront être poursuivis et soutenus pour que le nombre de pays les moins avancés, en particulier en Afrique, puisse être réduit de moitié à la fin du vingtième siècle. Il s'agira donc d'enrayer la tendance à la hausse des pays les moins avancés constatée depuis l'adoption du Plan d'action en septembre 1990 et des nouveaux critères de classification en 1991.

Mon gouvernement estime que la Conférence internationale sur le financement du développement pourrait apporter des réponses aux difficultés auxquelles sont confrontés les divers programmes et plans d'action adoptés en vue du développement des pays du Sud.

C'est pourquoi, nous souhaitons vivement que l'Assemblée générale prenne au cours de cette session, une résolution pour convoquer cette conférence, qui sera préparée dans le cadre d'un processus de négociation intergouvernemental avec la participation de tous les Etats. La tenue d'une telle conférence

M. Holo (Bénin)

constituera un élément important du processus de renforcement du rôle des Nations Unies dans la promotion de la coopération économique internationale. Nous nous félicitons de l'initiative japonaise d'organiser en 1993 une conférence internationale sur le développement de l'Afrique. Les travaux de cette conférence seront un bon exercice en prélude à la conférence sur le financement du développement.

Le Bénin considère que l'intégration économique est aussi une réponse à la marginalisation du continent africain. Il est impérieux aujourd'hui pour nos Etats de renforcer les ensembles économiques régionaux que nous avons créés pour garantir la coopération Sud-Sud.

L'Afrique, résolue à poursuivre avec vigueur la politique qu'elle mène dans ce domaine en vue de réaliser une coopération et une intégration économiques régionales et sous-régionales efficaces, est donc particulièrement attachée à la création de la Communauté économique africaine, dont le document constitutif a été signé par nos Chefs d'Etat ou de Gouvernement le 3 Juin 1991 à Abuja, au Nigéria.

La réussite de ce projet suppose, à mon avis, un engagement de la part de chacun de nos Etats à promouvoir l'intégration par secteur d'activités de nos économies et à assurer le développement et l'entretien de réseaux fiables d'infrastructures agricoles, routières et industrielles sur le continent.

Malgré la situation économique que vivent nos pays, de nombreuses actions concrètes ont été menées en faveur des enfants dans le cadre du suivi du Sommet mondial pour les Enfants.

Comme en 1991, le Bénin a célébré le 16 juin 1992 la Journée de l'enfant africain. Les manifestations qui ont marqué cette journée ont permis, malgré les succès déjà enregistrés par mon pays, de mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant à travers le Programme élargi de vaccination (PEV), la lutte contre la malnutrition et autres maladies courantes des enfants, l'approvisionnement de zones rurales en eau potable, la réduction progressive de l'analphabétisme et l'accès à l'éducation pour tous les enfants.

Pour gagner le pari du développement de l'être intégral auquel aspire l'Afrique, nous nous devons d'engager les enfants et les femmes, qui

M. Holo (Bénin)

représentent la majorité de la population de nos pays, dans la voie du progrès, celle-là même qui passe avant tout par l'éducation et la formation des jeunes et des adultes.

Le Bénin se félicite des actions déjà entreprises par l'OUA, en coopération avec l'UNICEF, en vue de la tenue de la Conférence internationale pour l'assistance à l'enfant africain qui aura lieu à Dakar (Sénégal) du 25 au 27 novembre 1992.

A l'instar des actions en faveur de l'enfant, mon gouvernement se prépare activement aussi pour la célébration de l'Année internationale de la famille en 1994 et se tient prêt en outre pour apporter une contribution de qualité aux travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur la femme qui se déroulera à Pékin en 1995.

Il y a quelques années, chacun de nos Etats, surtout les plus nantis, se contentait d'agir isolément, au plan national afin de freiner la dégradation de l'environnement.

Aujourd'hui, nous nous devons de reconnaître que les grands problèmes écologiques que nous connaissons revêtent une dimension planétaire qui nécessite une approche internationale.

C'est en cela que le Bénin se félicite des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro.

Bien qu'elle n'ait pas comblé tous les espoirs placés en elle, cette conférence historique, à laquelle mon pays a pris une part active, a consacré le concept du développement durable et la reconnaissance du lien indéniable qui existe entre la protection de l'environnement et le développement économique.

Convaincu que le règlement des problèmes d'environnement et de développement exige une coordination des activités, des initiatives et des programmes, le Bénin se réjouit de l'accord intervenu à Rio sur les mécanismes institutionnels de suivi des décisions de la CNUED, tout particulièrement la création d'une commission de haut niveau du développement durable.

A nos yeux, cette commission jouera un rôle essentiel dans la mise en oeuvre et le suivi du programme Action 21 adopté à Rio par la Conférence.

M. Holo (Bénin)

Disposant d'un secrétariat fort et compétent, dont le siège pourrait être basé à Genève, la commission du développement durable permettra, à notre sens, de coordonner, de faciliter et d'orienter l'action intergouvernementale au sein du système des Nations Unies en matière d'environnement.

Les membres de cette commission, qui seront élus par l'Assemblée générale, devront être des représentants de tous les groupes régionaux aux Nations Unies et de toutes les formes de développement.

M. Holo (Bénin)

Outre la Commission de haut niveau du développement durable, qui fera l'objet d'une résolution au cours de nos présents travaux, le Bénin voudrait souligner l'importance capitale qu'il attache au suivi de toutes les décisions et recommandations de Rio et se féliciter, par anticipation, des résolutions qui seront adoptées dans ce cadre, notamment la résolution par laquelle l'Assemblée générale établira, sous ses auspices, un comité intergouvernemental de négociation chargé de l'élaboration d'une convention internationale pour lutter contre la désertification, en particulier en Afrique, dont la conclusion interviendra au plus tard en juin 1994, et la résolution relative au financement de l'Agenda 21, qui nécessite des ressources financières nouvelles et additionnelles pour sa mise en oeuvre par les pays en développement.

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement n'ayant pas pris en compte toutes les préoccupations exprimées durant le processus préparatoire de Rio, l'Assemblée générale devra prendre une résolution en vue de l'élaboration d'une charte de la Terre, dont l'adoption interviendra à l'occasion du cinquantième anniversaire des Nations Unies, en 1995, conformément à la proposition faite par le Secrétaire général de la CNUED, M. Maurice Strong.

Notre époque, qui a parfois été si cruelle, peut maintenant s'enorgueillir d'avoir été le témoin de la naissance d'un mouvement universel en faveur des droits de l'homme. En effet, l'idée de démocratie s'installe dans les consciences partout dans le monde où les hommes et les femmes étaient réduits au silence et à la misère. Elle devient progressivement une réalité qu'il sera désormais difficile de contourner.

Pour sa part, le Bénin, qui se veut désormais un Etat de droit, a pour credo le respect, la promotion et la défense des droits de l'homme et des peuples. C'est pourquoi il soutient la tenue, en 1993, d'un sommet mondial sur les droits de l'homme et prend déjà une part active au processus préparatoire de cette conférence prévue à un niveau élevé.

La promotion de la protection et de la défense des droits de l'homme a pour corollaire indispensable la promotion du développement social. En effet, que signifieraient pour des êtres affamés les droits de l'homme si aucune action n'est entreprise pour l'amélioration des systèmes de santé,

M. Holo (Bénin)

d'enseignement et d'éducation, pour l'élimination de la faim et de la misère et pour l'amélioration de la qualité de la vie et de l'habitat - en d'autres termes, l'accroissement du bien-être social? C'est dans cette optique que mon gouvernement se félicite de la décision relative à la convocation d'un sommet mondial sur le développement social en 1995. La tenue de ce sommet sera la consécration du concept de la dimension humaine du développement.

Avant de terminer mon propos, qu'il me soit permis de saluer au nom du peuple et du Gouvernement béninois, toutes les nations, grandes ou petites, qui n'ont cessé de manifester leur appui et leur amitié à mon pays, surtout depuis deux ans, et qui ont su soutenir et encourager le renouveau démocratique au Bénin, c'est-à-dire la renaissance politique, économique et morale de mon pays.

Je salue aussi spécialement les institutions et organismes et les gouvernements amis, pour leur coopération continue dans la réflexion, l'évaluation, l'organisation et les décisions pour tout ce qui concerne le redressement économique et social durable du Bénin, et pour tout ce qu'ils ont fait pour nous dans la préparation, la coordination, l'organisation et la tenue de la Table ronde des partenaires au développement économique et social de la République du Bénin à Genève, les 2 et 3 avril 1992.

Je nourris le grand espoir que les assises de la quarante-septième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies permettront - nous le souhaitons vivement - d'aboutir à un consensus acceptable pour tous dans les négociations portant sur la restructuration du système des Nations Unies et du renforcement de son rôle dans la promotion de la coopération économique internationale et de consolider les acquis en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et confirmeront pour nos peuples la poursuite de l'effort dans les voies de la solidarité, du partenariat au développement et de l'espoir.

M. NIEHAUS QUESADA (Costa Rica) (interprétation de l'espagnol) : Le Costa Rica a eu grand plaisir à appuyer l'élection de M. Stoyan Ganev à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous y voyons le témoignage de la nouvelle étape historique dans laquelle la Bulgarie s'est engagée sous le signe de la liberté et de la démocratie pluraliste.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

Ma délégation exprime ses sincères félicitations au Secrétaire général pour la façon magistrale dont il dirige les activités des Nations Unies. Sous sa direction, l'Organisation assume avec toujours plus de vigueur le rôle central qui lui revient dans les affaires internationales.

Le Costa Rica souhaite une chaleureuse bienvenue à tous les nouveaux Membres des Nations Unies. Leur présence dans cette salle symbolise l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire des relations internationales, une ère fondée sur les idéaux de paix, de liberté et de coopération entre tous les peuples.

L'humanité a vu s'éloigner la menace d'un holocauste nucléaire et se dissiper la menace d'un affrontement idéologique et militaire entre l'Est et l'Ouest. Mais l'affrontement entre les deux géants a été remplacé rapidement et de manière sanglante par des conflits apparemment de moindre envergure mais qui n'en sont pas moins dangereux pour la paix dans le monde.

La recrudescence - pour les raisons les plus absurdes - de plusieurs guerres dites conventionnelles nous confirme qu'il est plus urgent que jamais d'avancer en matière de désarmement. La fin du conflit Est-Ouest nous offre une occasion unique de progresser de manière décisive dans ce domaine et d'imposer en même temps un contrôle rigoureux au trafic d'armes. L'élimination de la menace nucléaire ne doit pas signifier le retour à l'état de belligérance permanent.

Les fautes anciennes ne s'effacent pas si facilement. Aujourd'hui, comme en 1914, nous sommes consternés de voir ce qui se passe dans les Balkans. Un Etat Membre des Nations Unies, la Bosnie-Herzégovine, doit lutter pour survivre en plein milieu d'une guerre injustifiable et sanglante. Les initiatives de paix ont échoué les unes après les autres et la solution définitive à cet holocauste insensé n'est toujours pas en vue. Le Costa Rica est profondément préoccupé par l'ampleur de ce conflit régional européen et par les victimes innocentes qu'il fait quotidiennement, d'autant que la réaction de la communauté internationale a plutôt été tiède et que celle-ci se refuse - de manière tout à fait incompréhensible - à prendre le genre de mesures décidées et énergiques qu'elle a prises pour rendre au Koweït sa souveraineté.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

Combien de milliers de morts faut-il pour qu'un conflit soit digne de l'intérêt international? Le cas de la Somalie révèle tout le chemin qu'il nous reste encore à parcourir avant de pouvoir vraiment parler de famille de nations unies. Le conflit en Somalie n'a commencé à nous intéresser que lorsque 2 millions de personnes étaient sur le point de mourir de faim et que notre conscience a été frappée par les images épouvantables d'enfants somalis mendiant de la nourriture. Malheureusement, la tragédie de la Somalie n'est que l'aspect le plus terrible de la tragédie de l'Afrique subsaharienne, qui agonise de désespoir, de faim, de pauvreté et de sous-développement face à l'indifférence de la communauté des nations.

La fin de la guerre froide n'a réduit en rien le fossé entre le Nord et le Sud, fossé que les progrès technologiques ne cessent de creuser chaque jour davantage. Non seulement les pays du tiers monde ne peuvent pas satisfaire leurs besoins et leurs attentes, mais ils voient se réduire les débouchés ouverts à leurs produits ainsi que l'assistance financière en faveur du développement. L'enlisement de l'Uruguay Round, les mesures protectionnistes de plus en plus nombreuses adoptées par les pays industrialisés et la réduction des programmes d'aide au développement, tout cela se produit, curieusement, alors que l'Amérique latine est devenue un continent de démocraties et que de nombreux pays d'Afrique et d'Asie ont repris le chemin de la liberté civile et politique.

Il est à déplorer que dans quelques cas, on a déjà fait marche arrière. La démocratie latino-américaine est gravement affaiblie au Pérou et en Haïti. Dans le cas du Pérou, il semble qu'on s'achemine vers une solution, bien que le pays soit encore ravagé par la folie terroriste et la pire crise économique de son histoire. A l'inverse, le problème d'Haïti, le pays le plus pauvre et le plus sous-développé des Amériques, s'aggrave de jour en jour. Pour le Costa Rica, qui fait partie des Antilles, la tragédie du peuple haïtien est particulièrement préoccupante. Mon pays considère que tant les Nations Unies que les organisations régionales devraient consacrer davantage d'attention à ce problème et redoubler d'efforts pour trouver rapidement une solution à la crise. Il ne s'agit pas de la légitimité d'un président ou d'un gouvernement, mais du droit de cette nation soeur à vivre dans la liberté et à obtenir la coopération dont elle a tant besoin pour son développement.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

Je n'ai cité que deux exemples, mais je crois qu'ils sont frappants. La grande majorité des démocraties du tiers monde en sont encore à l'étape de la consolidation. Cependant, sans une nette amélioration de leurs conditions économiques et sociales - qui exigent un changement d'attitude de la part des pays développés en ce qui concerne l'ouverture des marchés et l'augmentation de la coopération -, elles auront beaucoup de mal à franchir cette étape. Ce qui veut dire aussi que plus les conditions empirent dans les pays du tiers monde et plus les immigrants légaux et illégaux seront nombreux à venir dans les pays développés malgré les mouvements racistes et ethnocentriques qui - et c'est la honte de notre époque - commencent à resurgir.

Il va sans dire que le tiers monde doit également faire sa part. La coopération internationale, quelle que soit son ampleur, ne changera pas la situation du pays bénéficiaire si celui-ci ne travaille pas avec discipline et ardeur pour s'en sortir.

Il n'est un secret pour personne que, dans de nombreux cas, l'aide financière destinée au développement a été gaspillée dans des projets grandioses et improductifs, et a servi à payer des salaires ou bien a été placée dans des comptes bancaires particuliers tandis que la population continuait de souffrir de la faim et de la pauvreté. En conséquence, l'augmentation de la coopération en faveur des pays sous-développés exige également de ceux-ci qu'ils intensifient la lutte contre la bureaucratization et la corruption administrative et redoublent d'efforts pour que la coopération internationale atteigne véritablement ses objectifs.

A une époque où la situation économique est difficile même pour de nombreux pays industrialisés, et où la Communauté européenne traverse une des crises monétaires les plus graves de son histoire, il est indispensable d'intensifier les relations de la coopération Sud-Sud. Nous avons tous quelque chose à donner et quelque chose à recevoir. La condition commune des pays du tiers monde ne nous empêche pas de reconnaître qu'il existe plusieurs niveaux de développement et de nombreuses possibilités de coopération. D'autre part, l'importance croissante des institutions d'intégration offre une merveilleuse occasion d'intensifier les niveaux de coopération interrégionale au moyen d'actions efficaces et coordonnées qui contribueront au renforcement du système démocratique grâce au progrès économique et social.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

Le Costa Rica tient à souligner les efforts de concertation et de coopération menés à bien par les pays d'Amérique latine qui montrent clairement la ferme volonté de notre région de résoudre ses différends en recourant aux mécanismes de règlement pacifique des différents fondés sur le droit international. A cet égard, mon gouvernement félicite El Salvador et le Honduras de l'issue de l'affaire portée devant la Cour internationale de Justice les concernant, qui a permis de régler leur différend frontalier. Le Costa Rica tient également à exprimer sa satisfaction devant les efforts menés par l'Equateur et le Pérou pour trouver une solution juste et définitive au différend frontalier bilatéral qui, pendant de nombreuses années, a opposé ces deux pays frères.

La démocratie ne peut s'épanouir que si le pluralisme électoral s'accompagne d'un véritable respect des droits de l'homme. Le Costa Rica accorde à ces droits une importance fondamentale, et en a fait, depuis de nombreuses années déjà, la base même de sa vie intérieure et l'axe de sa politique étrangère. Voilà pourquoi mon pays envisage avec un vif intérêt la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui doit se tenir l'année prochaine à Vienne, et se réjouit d'accueillir, à la fin de l'année, la réunion préparatoire pour la région de l'Amérique latine et des Antilles. Nous sommes également heureux de savoir qu'à la Conférence de Vienne, certains pays discuteront de la possibilité de créer un poste de Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme. Le Costa Rica a déjà présenté cette idée à maintes reprises à l'Assemblée générale depuis les années 70, et nous espérons fermement qu'elle se concrétisera enfin lors de la Conférence mondiale.

Ma délégation souhaite également exprimer l'appui sans réserve du Costa Rica au mécanisme mis en place par le Conseil économique et social en 1991 pour permettre à la Commission des droits de l'homme de tenir une session extraordinaire en vue d'examiner les cas graves de violation des droits de l'homme fondamentaux. A notre avis, il faut continuer à chercher des mécanismes souples capables de mettre fin aux violations massives des droits de l'homme et de les prévenir. Nous voudrions rappeler ici la proposition du Costa Rica en faveur d'un protocole sur la prévention de la

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

torture, proposition qui a été approuvée par la Commission des droits de la personne au début de cette année.

Il ne fait aucun doute que les négociations sur les problèmes complexes de l'Afrique du Sud et le Moyen-Orient revêtent une grande importance pour la cause des droits de l'homme.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

A cette tribune et dans d'autres instances, mon pays a vigoureusement condamné le régime d'apartheid, anachronisme blessant et injustifiable, qui prive la majorité de la population sud-africaine de ses droits fondamentaux. Nous avons salué avec optimisme le début des négociations entre le régime de Pretoria et l'African National Congress et nourrissons le vif espoir que, malgré les événements condamnables survenus au Ciskei et dans d'autres parties de l'Afrique du Sud, la reprise du dialogue débouchera rapidement sur l'édification d'une Afrique du Sud nouvelle, démocratique et pacifique qui pourra collaborer amplement au développement de tout le continent. Le Costa Rica souhaite instamment que les démarches soient poursuivies d'un pas ferme dans cette voie.

La nécessité d'une paix durable au Moyen-Orient a été une préoccupation constante de l'ONU presque depuis sa création. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire mouvementée de cette région, de véritables conversations de paix se déroulent avec la participation de toutes les parties intéressées. Toutefois, mon gouvernement est d'avis que le processus doit s'accélérer et s'accompagner d'une amélioration marquée de la situation des droits de l'homme au Moyen-Orient, sans distinction de race, d'origine nationale ou de croyance religieuse. Il faut que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, l'attitude vigilante de la communauté internationale contribue à favoriser la paix tout en assurant le respect des droits fondamentaux des communautés et des personnes.

La paix est possible, quelles que soient les pertes en vies humaines et les destructions qu'a pu entraîner un conflit. Les êtres humains sont capables d'oublier les extrémismes et de dialoguer avec leurs adversaires lorsque l'avenir de leurs enfants est en jeu. L'histoire récente de l'Amérique centrale donne la preuve vivante qu'un conflit prolongé et sanglant peut cesser par voie de négociations.

L'Amérique centrale a vécu, dans les années 80, une crise politique et de sécurité sans précédent, marquée par des manifestations de totalitarisme, des activités de guérilla, des flux de réfugiés, une accumulation d'armes, la destruction des infrastructures et des prolongements alarmants du conflit Est-Ouest. Heureusement, la majorité de ces phénomènes appartient maintenant au passé. La démocratie et la liberté politique règnent dans tous les pays

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

centraméricains, de véritables processus de réconciliation nationale ont été mis en marche, des conversations sur la limitation des armements se déroulent et un vigoureux effort d'intégration est déployé.

Néanmoins, l'expérience vécue en Amérique centrale démontre aussi à la communauté internationale qu'il est très difficile de consolider les progrès enregistrés en matière de paix et de démocratie si se maintient un contexte de sous-développement et de pauvreté. L'Amérique centrale démocratique et pacifique contemporaine a constaté à quel point s'atténue l'intérêt du monde à son égard et se réduit la coopération qu'obtenait l'Amérique centrale en crise. L'effort des peuples centraméricains pour réorienter leur avenir s'est heurté à l'indifférence croissante des pays développés. La coopération financière diminue. Le café et la banane, qui constituent nos principales exportations, se heurtent à toujours plus de barrières. On nous demande de diversifier notre production, mais sans nous ouvrir de nouveaux créneaux du marché international. On exhorte l'Amérique centrale à avancer sur la voie de la démocratie, mais sans lui donner les moyens qui facilitent son cheminement vers le développement. La démocratie politique n'est malheureusement pas en elle-même une panacée pour régler les problèmes sociaux de nos pays. Il est certain qu'il est possible de vivre en démocratie même dans la pauvreté, mais la démocratie ne s'enracinera pas profondément chez des peuples qui commencent à peine à la connaître si elle ne s'accompagne pas d'une amélioration des conditions de nutrition, d'alimentation, de logement et de santé publique.

La majorité des questions débattues dans cette assemblée, à l'instar de cette coopération internationale, ne peuvent être abordées à partir d'un seul point de vue. La conjoncture internationale actuelle fournit une occasion particulièrement propice à toutes les nations, quelles que soient leurs ressources, pour qu'elles oeuvrent ensemble et de manière coordonnée dans la lutte contre les ennemis communs et pour l'édification d'un monde meilleur pour nos enfants. Cette pluralité de points de vue est ainsi la seule façon d'affronter, avec des chances de succès, le problème de la production et du trafic de stupéfiants, phénomène condamnable qui touche tant les pays producteurs que les pays consommateurs et qui est aggravé du fait de ses liens avec le terrorisme et la guérilla.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

Il ne fait aucun doute que le défi le plus fondamental que doit relever l'espèce humaine, grâce à la solidarité de tous, consiste à sauvegarder l'intégrité écologique, économique et sociale pour nous-mêmes et pour les générations à venir.

Le Costa Rica, victime comme beaucoup d'autres pays de l'exploitation et de la destruction irrationnelles de ses ressources naturelles, a interrompu ce processus et réaffirme la nécessité d'établir un nouvel ordre écologique international qui protège l'humanité contre son suicide écologique progressif et réoriente le cours du développement.

Je suis très heureux d'annoncer à l'Assemblée que, conformément à l'offre faite par le Costa Rica, s'est installé le 3 septembre dernier dans la capitale de mon pays le Comité organisateur du Conseil de la Terre, organisation non gouvernementale qui complétera et appuiera le suivi intergouvernemental des Accords de Rio.

La Conférence de Rio, malgré toutes ses limites, représente un événement capital dans la lutte contre la dégradation de l'environnement et les modalités de développement non viables. Mais qu'est-ce qui a effectivement été accompli pour la mise en oeuvre des décisions qui y ont été prises? Nous limiterons-nous à considérer la Conférence de Rio comme une espèce de Société des Nations écologique remplie de belles paroles et de bonnes intentions mais n'obtenant aucun résultat?

Le triomphe de la dégradation écologique ne laissera que des vaincus. La préservation de l'environnement, le développement durable et la lutte contre la pauvreté sont des responsabilités communes du monde industrialisé et du monde sous-développé. A cet égard, l'ONU constitue une instance appropriée pour déployer des efforts en ce sens, exiger la mise en oeuvre des résolutions de Rio et imposer des sanctions aux Etats Membres qui ne les respectent pas. Puisqu'il existe des mécanismes d'action collective internationale pour combattre les menaces à la paix et à la sécurité internationales, il devrait aussi y avoir des procédures prévues par l'ONU pour agir contre ceux qui mettent en péril la survie de l'humanité, les ressources de la planète et la justice sociale, et leur imposer des sanctions.

Comme l'a dit le Secrétaire général, la question de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans le monde doit englober des thèmes qui dépassent les seuls aspects militaires. Il est donc logique que les

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

changements intervenus dans le monde et que les nouvelles réalités auxquelles fait maintenant face l'humanité rendent également nécessaire que notre organisation, axe des efforts conjoints des nations, soit aussi réorientée pour qu'elle puisse s'acquitter avec efficacité de sa très importante mission.

Dans cette optique, mon pays estime qu'il est indispensable que l'ONU respecte pleinement le principe d'universalité et ouvre ses portes à ceux qui, pour diverses raisons, se sont vus obligés de rester à l'écart de cette instance. Nous nous préoccupons particulièrement du cas de la République de Chine à Taiwan, communauté démocratique de 21 millions d'habitants qui connaît un brillant développement économique et dont la réalité ne peut continuer d'être négligée par une organisation qui se targue d'avoir surmonté les idées ancrées de la guerre froide.

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

Il est en outre indispensable de revoir la structure et le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies en tenant compte des réalités de notre époque. Le Secrétaire général a souligné, dans son remarquable rapport "Agenda pour la paix", avec une pertinence louable les domaines les plus importants qui doivent être modifiés dans un délai relativement bref. Le Costa Rica partage la plupart des inquiétudes reflétées dans ce document et prie instamment les Etats Membres de s'efforcer énergiquement d'entreprendre une révision organisationnelle.

L'une des questions très importantes qui doivent être examinées est celle relative à la composition et aux fonctions du Conseil de sécurité. Nous estimons qu'il faut augmenter le nombre des membres permanents, pour qu'il réponde aux nouvelles réalités de la scène internationale et au critère d'une meilleure représentation géographique. Nous estimons également qu'il faut revoir la question du veto et examiner le rôle que doit jouer le Conseil dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que la question de ses relations avec l'Assemblée générale. Nous pourrions envisager aussi de renforcer le Conseil économique et social et de le rendre plus efficace et moins bureaucratique.

Il convient de mentionner également l'importance de la coordination entre l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Malgré de nombreuses difficultés, l'élan vers l'intégration se poursuit en Europe, en Asie, en Amérique du Sud et en Amérique centrale. En Amérique centrale, nous avons voulu remanier, sous le signe commun de la démocratie, notre système vétuste d'intégration pour l'adapter à la nouvelle réalité régionale, et, il y a quelques mois à peine, est entré en vigueur le Traité qui établit, sur des bases nouvelles, le système d'intégration d'Amérique centrale. Le Costa Rica est sûr que cette nouvelle organisation deviendra un lieu où des efforts continus seront déployés en faveur de notre avenir commun et que, conformément à la proposition du Secrétaire général, elle pourra prochainement demander le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Dans quelques jours, on célébrera l'anniversaire de la rencontre des deux hémisphères, de la rencontre d'un monde avec lui-même. Depuis l'aube de ce vendredi d'octobre, l'homme est capable de penser qu'il appartient à une seule

M. Niehaus Quesada (Costa Rica)

famille, et qu'il partage un destin inévitablement commun. Aujourd'hui, dans la perspective du troisième millénaire, cette vocation inéluctable de l'humanité est plus forte que jamais, et l'ONU en est le principal symbole.

Qu'ici, aux Nations Unies, comme dans chaque pays et dans la maison de chacun, deviennent réalité les paroles de sagesse de la Sourate XXVIII du Coran :

"... N'oublie point ta quote-part dans ce monde, et sois bienfaisant envers les autres comme Dieu l'a été envers toi ... Cette demeure de la vie future, nous la donnerons à ceux qui ne cherchent point à s'élever au-dessus des autres ni à faire le mal. Le dénouement heureux est réservé aux hommes pieux." (Le Saint Coran, XXVIII, 77 et 83)

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je donne la parole au représentant du Soudan qui souhaite exercer son droit de réponse.

Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les interventions dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. ADAM (Soudan) (interprétation de l'arabe) : Dans sa déclaration de cet après-midi, le distingué Chef de la délégation du Ghana a dit que le Gouvernement soudanais tente d'imposer une solution militaire à la crise soudanaise, bien que celle-ci soit en fait politique. Nous sommes d'accord avec lui quant à la nature politique et sociale du problème, mais nous tenons à ce que chacun fasse un retour en arrière et se rappelle que tous les gouvernements soudanais précédents, comme le gouvernement actuel, ont proposé de régler ce problème, qui n'est pas de près ou de loin le fait du peuple soudanais, par la négociation.

Le problème du sud du Soudan, avec les luttes fratricides qui l'accompagnent, a été créé - il ne fait aucun doute - par des forces étrangères dans le but de miner l'unité du pays. La révolution du salut national au Soudan s'est toujours faite la championne de la paix.

La conférence de dialogue national qui a été convoquée en 1989 et à laquelle tous ont assisté, à l'exception du mouvement rebelle qui a refusé l'invitation à participer, a été le point de départ de la recherche d'une solution pacifique au problème du sud. Cette conférence a été suivie de

M. Adam (Soudan)

nombreuses réunions dont les plus importantes étaient les pourparlers d'Abuja, parrainés par M. Ibrahim Babangida, le Président du Nigéria.

C'est le mouvement rebelle qui rejette la paix, et c'est encore lui qui viole les droits de l'homme, en particulier dans le sud du pays. C'est toujours le mouvement rebelle qui a enlevé des dizaines de milliers d'enfants pour en faire des boucliers humains pour ses forces et des esclaves, et pour les soumettre à des travaux forcés incompatibles avec leur âge. Il a également forcé les habitants à fuir leurs villages en brûlant leurs récoltes, en volant leur bétail et en mobilisant leurs enfants par la force des armes. Enfin, c'est le mouvement rebelle qui empêche les secours de leur parvenir et menace d'abattre leurs avions.

Au Soudan, nous demandons la paix. Le Gouvernement a, à diverses occasions, proclamé une amnistie générale pour tous ceux qui déposeraient leurs armes. Cet appel commence à susciter une réponse sans précédent de la part de ceux qui avaient été trompés par le mouvement rebelle.

Il est du devoir du Gouvernement légitime du Soudan de reprendre chaque pouce de territoire occupé par le mouvement rebelle, et ce d'autant qu'il a mis en place un système fédéral qui permet à chaque Etat d'administrer ses propres affaires dans un contexte fédéral avancé.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent s'assurer que nous respectons les droits de l'homme au Soudan. Ils apprendront alors que c'est le mouvement rebelle qui viole les droits de l'homme à une échelle sans précédent, comme nous l'avons déjà mentionné.

Nous nous serions attendus que le représentant du Ghana, en tant que représentant d'un pays frère africain, s'en tiendrait aux vérités nues, en s'en assurant sur le terrain, au lieu de se laisser mener par les médias étrangers et par ceux qui ont des intérêts personnels à servir. On ne pourra jamais de cette façon contribuer à trouver la solution pacifique que nous souhaitons tous.

La visite qu'a rendue au Soudan M. Eliasson, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, dans le courant de ce mois, et le rapport qu'il a présenté sont la preuve manifeste de la véracité de ce que nous avançons. Nous considérons que cette déclaration répond également à ce qu'a déclaré le représentant du Bénin il y a quelques instants.

La séance est levée à 19 h 30.